

PANORAMA 2015

Les actions de soutien à l'innovation sociale en Région

- Points de repère sur les politiques et stratégies régionales
- Présentation d'actions pilotées et soutenues par les Régions

VERSION 2015

Avant-propos

Afin d'encourager la création d'écosystèmes favorables à l'innovation sociale, l'Avise a réalisé, en 2012, en partenariat avec l'Association des Régions de France (ARF) et la Caisse des Dépôts et avec le soutien du Fonds social européen, le guide « L'innovation sociale, un levier pour le développement des territoires » destiné aux élus et techniciens des collectivités territoriales souhaitant intégrer les questions d'innovation sociale dans leurs politiques publiques.

En complément de ce guide, une enquête a également été réalisée en 2012 auprès des Directions ou Services innovation des Conseils régionaux afin de mieux appréhender la place de l'innovation sociale dans les stratégies régionales d'innovation (SRI).

Dans le prolongement de ces travaux, l'Avise a réalisé en 2013, une première version de ce panorama portant sur des actions concrètes de soutien à l'innovation sociale pilotées ou soutenues par les Conseils régionaux. Cet outil s'inscrit dans le cadre de l'animation du centre de ressources essenregion (www.avise.org/ess-en-region) en partenariat avec l'ARF, avec le soutien de la Caisse des Dépôts et du Fonds social européen.

Cette réédition propose une version actualisée des actions présentées en 2013, complétées par de nouvelles actions développées dans les régions à fin avril 2015.

Méthodologie de recueil des données

Cette publication donne une photographie des actions identifiées dans les Régions à fin avril 2015. Les données sont issues de recherches documentaires, une participation à certains projets et la réalisation d'une vingtaine d'entretiens auprès principalement des Directions développement économique/ économie sociale et solidaire et des Directions innovation des Conseils régionaux, ainsi que de différents acteurs impliqués dans la réalisation d'actions en région, les Agences Régionales d'innovation notamment.

Il a été fait le choix de valoriser des actions de soutien à l'innovation sociale explicitement présentées comme telles et spécifiquement conçues pour répondre aux enjeux de l'innovation sociale.

Ce panorama n'a donc pas vocation à présenter, par exemple, les politiques régionales d'économie sociale et solidaire, celles-ci sont valorisées sur les cartes ESS en région du Portail Avise.

En savoir plus : www.avise.org/ess-en-region

© Juin 2015 tous droits réservés.

Avise 18 avenue Parmentier – Bât. cour - 75011 Paris T 01 53 25 02 25 E contact@avise.org W www.avise.org

SOMMAIRE

Introduction	p.5
<hr/>	
Partie 1 : Innovation sociale et politiques régionales	p.6
<hr/>	
L'innovation dans les Régions : une priorité pour l'Europe	p.6
L'innovation sociale dans les stratégies régionales d'innovation de spécialisation intelligente (2014-2020)	p.7
L'innovation sociale dans les autres politiques régionales	p.8
Moyens affectés au soutien de l'innovation sociale	p.9
Pilotage des actions de soutien à l'innovation sociale	p.10
Partie 2 : Les actions de soutien à l'innovation sociale	p.12
<hr/>	
Présentation des catégories d'actions	p.12
Tableau récapitulatif des actions par catégorie et par Région	p.13
Catégorie 1 : Études et recherche	p.14
Catégorie 2 : Définition et caractérisation	p.19
Catégorie 3 : Capitalisation d'innovations sociales	p.24
Catégorie 4 : Sensibilisation et formation	p.28
Catégorie 5 : Appels à projets	p.34
Catégorie 6 : Dispositifs d'accompagnement et de financement	p.40
Catégorie 7 : Autres actions	p.47
Pour aller plus loin	p.50
<hr/>	

Accompagner et financer l'innovation sociale : un enjeu clé pour les Régions

L'innovation constitue un des piliers de l'action publique tant au niveau européen que national, étant reconnue comme un facteur clé de la compétitivité régionale.

Pour autant, force est de constater la prédominance d'une conception technologique de l'innovation, primordiale certes, mais insuffisante. D'autres dimensions de l'innovation, comme l'innovation sociale, constituent des leviers complémentaires essentiels pour identifier des réponses nouvelles aux grands enjeux sociétaux, notamment en période de crise.

Les Régions compétentes en matière de développement économique, d'innovation, de formation professionnelle, d'aménagement du territoire ont les compétences pour accompagner ces innovations sociales et permettre ainsi de renforcer l'attractivité des territoires, créer des emplois durables et non délocalisables. Accompagner et financer l'innovation sociale pour accélérer son développement est aujourd'hui un enjeu clé pour les Conseils régionaux. Les actions ainsi lancées par les Régions contribuent à répondre aux ambitions suivantes :

- défendre une vision élargie de l'innovation
- faire des territoires les premiers écosystèmes d'appui à l'innovation sociale
- mettre en réseau les acteurs de l'innovation sociale

Définition

L'innovation sociale, bien que de plus en plus présente dans le discours public, est un concept qui fait appel à des définitions et approches plurielles. Dans ce panorama, il est fait référence à la définition proposée par le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS) :

« L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service, que le mode d'organisation, de distribution, dans des domaines comme le vieillissement, la petite enfance, le logement, la santé, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, les discriminations... Elles passent par un processus en plusieurs démarches : émergence, expérimentation, diffusion, évaluation. »

Depuis juillet 2014, l'innovation sociale est reconnue par l'Etat dans la Loi sur l'économie sociale et solidaire par un [article dédié \(art.5\)](#).

Ce panorama a pour objectif d'aider au développement des actions et dynamiques régionales en faveur de l'innovation sociale.

La première partie revient sur la place de l'innovation sociale dans les nouvelles stratégies régionales d'innovation. Elle aborde aussi son inscription dans les autres politiques régionales et donne un éclairage sur les moyens affectés et les modalités d'organisation interne au sein des Conseils régionaux qui ont mis en place des actions de soutien.

La seconde partie présente, de façon détaillée et par grandes catégories d'interventions, 73 actions de soutien à l'innovation sociale mises en œuvre dans 19 Régions.

1 L'innovation dans les Régions : une priorité pour l'Europe

La capacité d'innovation des acteurs et des territoires est un enjeu incontournable pour l'Union européenne. Elle souhaite se dresser au rang d'économie de la connaissance « la plus compétitive et la plus dynamique du monde » telle que projetée dans la Stratégie de Lisbonne puis réaffirmée avec la Stratégie « Europe 2020 » qui prône une croissance « intelligente, durable et solidaire ». Cette ambition a posé le cadre de la politique de cohésion 2007-2013 et sa déclinaison en France, à travers le Cadre de référence stratégique national (CRSN) et les programmes opérationnels qui ont fait de l'innovation et de la recherche des priorités majeures pour les interventions des fonds structurels européens dans les régions.

Des stratégies régionales d'innovation (2007-2013) aux stratégies de spécialisation intelligente (2014-2020)

Afin d'optimiser la mise en œuvre des fonds européens, la Commission européenne, avec l'accord de l'État français, a proposé en 2007 aux régions françaises d'élaborer chacune une stratégie régionale d'innovation (SRI) pour mieux identifier les forces et les faiblesses de l'innovation et de ses acteurs dans les territoires. Ces stratégies sont arrivées à échéance en 2013. Une nouvelle génération, les stratégies régionales d'innovation basées sur la spécialisation intelligente (appelées S3 ou SRI SI ou RIS 3) leur ont succédé. Leurs objectifs principaux sont :

- Faire de l'innovation une priorité pour toutes les régions
- Concentrer les investissements et créer des synergies
- Améliorer le processus d'innovation
- Optimiser la gouvernance et accroître le concours des parties prenantes

Programmes opérationnels

Ces stratégies fixent des priorités d'investissement que les programmes opérationnels devront soutenir activement sur la période 2014-2020. La Commission européenne a souhaité faire de celles-ci un prérequis à l'attribution des financements du Fonds européen de développement régional (FEDER) aux Régions pour la période de programmation 2014-2020. Tout en optimisant le système de soutien à l'innovation dans sa globalité, chaque Région doit ainsi identifier des domaines d'activité porteurs et innovants pour lesquels elle a des « atouts comparatifs » à l'échelle internationale - avérés ou potentiels - et qui auront un « effet d'entraînement » sur l'économie de son territoire.

L'innovation de produits ou services, l'innovation sociale, organisationnelle ou commerciale ou encore l'innovation d'usage, jouent un rôle important dans cette nouvelle génération de SRI au même titre que l'innovation technologique ou celle basée sur la recherche scientifique.

Les programmes opérationnels des régions Champagne-Ardenne, Poitou-Charentes et Picardie notamment, comprennent un paragraphe dédié à la prise en compte de l'innovation sociale dans les actions soutenues, en lien avec la stratégie régionale d'innovation.

En savoir plus : *Stratégies nationales/régionales d'innovation pour une spécialisation intelligente (RIS3)*, [fiche technique](#) de la Commission européenne, mars 2014.

Acteurs mobilisés

Les Stratégies de spécialisation intelligente ont été réalisées suivant une méthodologie proposée par le niveau national. Elles ont été orchestrées dans le cadre d'un partenariat entre l'État et les Conseils régionaux dans la majorité des régions.

D'autres acteurs peuvent être désignés comme pilotes dans certaines régions. Par exemple : la SRI SI peut être coordonnée par l'Agence régionale d'innovation (ARI), chargée d'impulser et d'animer l'innovation sur l'ensemble de la région pour améliorer sa compétitivité économique et son attractivité.

C'est le cas en **Languedoc-Roussillon**, où la S3 est animée par l'Agence régionale d'innovation Transferts LR (association loi 1901). Créée en 2005 à l'initiative du Conseil régional et de l'État, soutenue par l'Europe, elle appuie la compétitivité des entreprises par son action de catalyseur de l'innovation et du transfert de technologie.

En Bretagne, la Stratégie régionale de développement économique et d'innovation (SRDEI) est pilotée par Bretagne Développement Innovation (BDI), association loi 1901, issue de la fusion de l'Agence régionale de développement économique et de Bretagne innovation, Agence régionale d'innovation.

2

L'innovation sociale dans les stratégies régionales d'innovation de spécialisation intelligente (2014-2020)

Dans le cadre des stratégies régionales d'innovation 2007-2013, l'innovation sociale commençait déjà à être prise en compte par les Régions via des axes dédiés ou des références. L'élaboration des nouvelles stratégies régionales d'innovation basées sur la spécialisation intelligente a été l'occasion de questionner la place qu'y occupe l'innovation sociale.

Aujourd'hui, il y a toujours près d'1/4 des Régions qui ont un axe dédié, mais celles-ci ont évolué : Bretagne, Champagne-Ardenne, Lorraine, Picardie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes. Et près d'1/3 des régions y font toujours référence. Il s'agit des Régions Alsace, Aquitaine, Centre, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Nord-Pas de Calais et Poitou-Charentes.

En Bretagne, il a été choisi de faire de l'innovation sociale un des 7 domaines d'innovation stratégiques de la nouvelle SRI sous l'item «Innovations sociales et citoyennes pour une société ouverte et créative». La réflexion sur ces domaines et le processus de soutien à l'innovation a été menée dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie régionale de développement économique et d'innovation (SRDEI) et du Schéma

d'enseignement supérieur et de recherche (SRESR). La stratégie de spécialisation intelligente est une partie intégrante de la SRDEI et du SRESR. Des réunions de concertation et des groupes de travail avaient été organisés associant aussi bien les entreprises classiques que celles de l'économie sociale et solidaire.

En Champagne-Ardenne, après avoir valorisé l'innovation sociale dans le cadre d'une fiche action dédiée aux activités émergentes, la Région a dédié un axe à l'innovation sociale au sein de sa S3 : « Stimuler l'innovation sociale pour assurer le développement de nos territoires »

En Lorraine, l'innovation sociale répond à l'objectif d' « élargir les domaines de l'innovation » via les acteurs de l'économie sociale et solidaire. La région valorise l'innovation sociale comme un concept qui doit être transversal à chaque domaine d'activités.

En Picardie, l'innovation sociale est intégrée à l'axe « Entretenir et développer la différenciation de demain dans des domaines en émergence ». Cette partie définit l'innovation sociale selon les marqueurs conçus par les acteurs de l'innovation sociale en Picardie (cf. p. 22). L'axe valorise également les actions en faveur de l'innovation sociale en Picardie.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'innovation sociale est valorisée comme un levier pour accompagner un nouveau modèle économique et un nouvel entrepreneuriat.

Trois objectifs stratégiques ont été identifiés :

- Promouvoir l'innovation sociale et l'émergence de nouveaux modèles économiques au croisement entre l'économie de marché et l'économie sociale ;
- Soutenir la croissance, la consolidation et la pérennité des entreprises à finalité sociale et sociétale innovantes ;
- Appuyer l'émergence et la pérennisation de dynamiques socialement innovantes sur les territoires.

En Rhône-Alpes, l'innovation sociale est clairement affichée dans les axes transversaux. Elle est intégrée à l'objectif « Explorer et développer de nouveaux champs de l'innovation et répondre aux défis sociétaux » ainsi que dans la partie « l'innovation initiée par les rhônalpins et répondant à leurs besoins ».

Dans les Régions qui n'avaient ni axe ni référence à l'innovation sociale dans leurs stratégies régionales d'innovation 2007-2013 et qui ne l'ont toujours pas intégré dans leur stratégies de spécialisation intelligente (2014-2020), la raison principale reste culturelle. Pour certaines, l'innovation sociale est d'ores et déjà traitée dans d'autres politiques régionales et n'est donc pas de la compétence innovation.

3 L'innovation sociale dans les autres politiques régionales

Quelques Conseils régionaux (moins d'une dizaine) ont explicitement formalisé leur soutien à l'innovation sociale en dehors de leurs politiques d'innovation, principalement dans leurs politiques de développement économique ou d'économie sociale et solidaire. D'autres Régions n'ont pas encore opté pour cette formalisation, mais mènent déjà des actions de soutien concrètes.

Politique de développement économique

En Poitou-Charentes, l'innovation sociale est valorisée dans le Schéma régional de développement économique, écologique, social et solidaire (SRDEESS) 2011-2015 qui prend en compte l'innovation sous toutes ses formes.

L'axe 5 concernant le financement de l'innovation cherche à développer le soutien des PME par les centres de recherche régionaux, à travers un outil comme le Chèque régional innovation et à financer l'innovation sociale, technologique et managériale.

En Rhône-Alpes, l'innovation sociale est inscrite comme un des piliers de la politique économique dans le cadre de l'actualisation du Schéma régional de développement économique 2011-2015.

Politique d'économie sociale et solidaire

En Aquitaine, afin de démontrer la force innovatrice de l'économie solidaire et lui donner les moyens de la développer, la 3^{ème} partie du Schéma régional de l'économie solidaire et de l'innovation sociale est consacrée à l'accompagnement de l'innovation sociale. Le règlement d'intervention relatif à ce schéma adopté en mars 2013 comprend un axe «Encourager l'innovation sociale».

En Corse, le plan régional pour le développement de l'économie sociale et solidaire présente les axes de sa politique sur la période 2014-2020. Ce plan régional intègre un axe : « Encourager l'innovation sociale dans les territoires ». Celui-ci met l'accent sur le développement et le soutien à l'innovation sociale ainsi que la création d'un écosystème favorable.

En Ile-de-France, l'innovation sociale est intégrée à l'axe économie sociale et solidaire de la Stratégie régionale de développement économique et d'innovation (SRDEI). Elle intègre le développement de l'innovation « pour viser la satisfaction des besoins économiques mais aussi

celle des besoins écologiques et sociaux dans une optique d'innovation responsable ».

En Languedoc-Roussillon, l'innovation sociale est considérée comme le fil rouge de la politique d'économie sociale et solidaire. Le Conseil régional travaille depuis 2005 avec les principaux réseaux de l'économie sociale et solidaire à la construction d'outils ou dispositifs dédiés à la création et au développement d'entreprises socialement innovantes.

En Lorraine, l'économie sociale et solidaire est traitée en tant que filière. La feuille de route de cette démarche comprend un axe innovation sociale : « Favoriser les bonnes pratiques dans les entreprises, apprendre à les détecter, les qualifier, les faire connaître, accompagner leur diffusion ; Aider à la structuration des projets économiques porteurs d'innovation sociale. »

En Picardie, l'innovation sociale est abordée transversalement au sein du Plan Régional de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire (PRDESS) 2012-2015. Ce plan a pour objectifs de fixer les orientations régionales concernant l'ESS et encourager son développement ainsi que celui de l'innovation sociale.

En Rhône-Alpes, le contrat économique sectoriel économie sociale et solidaire tripartite entre l'Etat, la Région et la CRESS comprend un axe « Agir pour contribuer à l'innovation sociale et à des emplois de qualité ». Celui-ci met l'accent sur les questions de gestion des ressources humaines et de management dans l'économie sociale et solidaire, ainsi que sur les modes d'interaction avec les acteurs traditionnels.

4 Moyens affectés au soutien de l'innovation sociale

► Les pratiques hétérogènes de prise en compte de l'innovation sociale dans les politiques régionales font qu'il est relativement rare de trouver une personne ou un service en charge spécifiquement de l'innovation sociale dans les Conseils régionaux.

Les techniciens chargés de la mise en œuvre des actions existantes ou d'étudier le développement de nouveaux dispositifs de soutien à l'innovation sociale ne sont pas identifiés comme tel. C'est une partie de leurs missions au sein des Services innovation (rarement), développement économique ou économie sociale et solidaire.

En Alsace par exemple, le Service innovation esprit d'entreprise a un chargé de mission qui traite notamment des questions de l'innovation sociale et suit la réalisation de l'appel à projets « Innovations sociales en Alsace » (cf. p 35).

En Aquitaine, au sein du Service économie sociale et solidaire, un chargé de mission travaille de manière transversale sur le sujet.

► Sous l'impulsion des Régions, certaines agences régionales d'innovation intègrent en revanche désormais une fonction « conseiller à

l'innovation sociale » (Aquitaine, Ile-de-France, Champagne-Ardenne notamment) et d'autres étudient la mise en place de cette fonction.

Dans le cas de la Région **Poitou-Charentes**, un poste de « conseiller à l'innovation sociale » a été mis en place à l'occasion de la fusion entre l'incubateur Etincel et le Réseau de Développement des Technologies Poitou-Charentes, qui est à l'origine de la création de l'ARI Poitou-Charentes.

► Il n'y a quasiment pas de budgets fléchés spécifiquement sur l'innovation sociale. Les actions de soutien se retrouvent fondues dans celles des Directions innovation, développement économique et économie sociale et solidaire.

Le Conseil régional de **Picardie** a, par exemple, créé une ligne spécifique pour la recherche sur l'innovation sociale.

Le Conseil Régional de **Lorraine** ouvre le budget du Pacte Lorraine, stratégie de ré-industrialisation basée sur les compétences technologiques de la Lorraine, aux actions en faveur de l'innovation sociale.

Vers plus de décloisonnement des pratiques et des compétences

Le décloisonnement des pratiques et compétences est un défi à relever pour une politique d'innovation sociale complète, transversale et partagée sur le territoire.

Dans près de 3/4 des Régions, le Service économie sociale et solidaire (ESS) n'a pas été impliqué dans l'élaboration de la politique régionale d'innovation alors que l'innovation sociale est, encore aujourd'hui, principalement produites par les structures de l'ESS. L'articulation entre les compétences innovation et économie sociale et solidaire reste à construire.

Tendances

Des collaborations entre les Directions innovation et ESS se développent de plus en plus sur des actions concrètes. Les actions de soutien à l'innovation sociale identifiées dans ce panorama sont majoritairement pilotées par les Directions et Services économie sociale et solidaire.

- Sur les 13 Conseils régionaux dans ce cas, 7 mènent ces projets en associant les Directions innovations.
- Seules 2 Directions innovations (Alsace, Auvergne) sont pilotes sur des actions. Dans ces deux cas, le Service ESS a été associé.

Différentes formes de collaboration

Ces collaborations prennent différentes formes et nécessitent des niveaux d'implication plus ou moins importants.

Groupes de travail

En Alsace, le Service innovation esprit d'entreprise anime des groupes de travail réunissant la Mission économie sociale et solidaire du service création et développement des entreprises, les acteurs représentatifs, les autres niveaux de collectivités. La Mission économie sociale et solidaire a été fortement associée à la

mise en œuvre de l'appel à projets « Innovations sociales en Alsace ».

En Aquitaine, sous l'impulsion du Service économie sociale et solidaire, des échanges ont débuté en 2013 entre la Direction des petites entreprises et de l'économie et la Direction de la recherche, enseignement supérieur et transfert de technologies.

Un groupe technique a été mis en place avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire, des entreprises classiques et des acteurs territoriaux. L'innovation sociale est abordée sous 3 aspects : l'innovation sociale dans l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale dans les entreprises classiques, l'innovation sociale territoriale (dynamique des Pôles territoriaux de coopération économique, initiatives des Pays, etc.). Ce groupe technique a pour objectif d'aboutir à une vision partagée sur la définition et la caractérisation de l'innovation sociale et d'élaborer de premières actions de soutien.

En Lorraine, le Service innovation est impliqué au groupe de travail dédié à l'innovation sociale mis en place à l'initiative du service économie sociale et solidaire en 2013.

Ce groupe de travail se donne pour objectif d'étudier des projets socialement innovants en vue de les essayer et de les dupliquer. Il permet également de réfléchir aux actions de soutien à l'innovation sociale à développer.

Mobilisé une fois par mois, il se déroule en 2 temps : audition d'un porteur de projet socialement innovant ; échanges sur les actions à mettre en place. Il se compose d'une quinzaine de personnes : chercheurs universitaires, Conseil général de Meurthe-et-Moselle, Services innovation, aménagement du territoire, économie sociale et solidaire, acteurs de l'économie sociale et solidaire (Lorraine Active, CRESS, Pôle lorrain d'utilité sociale, etc.), DIRECCTE, SGAR.

Comités de pilotage

En Champagne-Ardenne, le Conseil régional a confié en 2011 une étude de prospection et d'opportunité sur le sujet de l'innovation sociale à l'Agence régionale pour la recherche et l'innovation, CARINNA. La Direction du développement économique (dont le Pôle économie sociale et solidaire) et la Direction de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ont conjointement participé au comité de pilotage. En décembre 2014, ID Champagne Ardenne, Agence pour l'Innovation et le Développement Economique est née de la fusion des agences CARINNA, Agence pour la Recherche et l'Innovation en Champagne-Ardenne et CADev, Agence de Développement Economique de la région Champagne-Ardenne. ID Champagne Ardenne a repris les différentes actions engagées par CARINNA.

En Languedoc-Roussillon, la Direction innovation et la Direction des affaires économiques participent aux différents comités de pilotage et réunions de travail sur les actions menées. Cette dynamique multi-partenariale s'est fortement développée dans le cadre de l'expérimentation d'un Pôle régional d'innovation sociale (cf. p 49).

En Picardie, le Département recherche et innovation et la Mission économie sociale et solidaire ont d'abord été amenés à échanger ensemble lorsque des dossiers traités par cette dernière comportaient une dimension recherche en sciences humaines et sociales. En tant que pilote sur la thématique, la Mission économie sociale et solidaire a aussi lancé une réflexion pour intégrer l'innovation sociale de manière transversale sur différents volets d'intervention de la Région : environnement, emploi/formation, transports...

Zoom sur la Bretagne : une évolution des politiques au fil de l'expérimentation

Lors de la création de Bretagne Développement Innovation (BDI), une Mission innovation sociale et responsabilité sociale des entreprises a été mise en place. En parallèle, la Mission économie sociale et solidaire du Conseil régional a évolué en Service de l'innovation sociale et de l'économie sociale et solidaire au sein de la Direction économie. Parallèlement, le Service innovation et transfert de technologie a commencé à s'intéresser à la question de l'innovation sociale. BDI et le Service de l'innovation sociale et de l'économie sociale et solidaire ont travaillé en concertation tout au long des travaux réalisés.

Depuis 2015, le Conseil régional a repris le pilotage de la mission innovation sociale avec la création d'un poste de chargée de mission innovation sociale au Service Innovation Sociale et Economie Sociale et Solidaire de la Direction de l'Economie. Par ailleurs, le Service développement durable est impliqué dans le cadre de l'animation de l'Agenda 21, l'innovation sociale étant perçue comme une des dimensions de la durabilité des politiques régionales. D'autres Directions (agriculture, habitat, transports) soutiennent également de manière indirecte des actions d'innovation sociale.

Cette partie présente les actions en faveur de l'innovation sociale pilotées ou soutenues par les Conseils régionaux. Se retrouvent donc aussi bien des actions dont ils sont à l'initiative que des actions dont ils sont parties prenantes, menées par d'autres acteurs. Au total, ce sont 73 actions lancées dans 19 Conseils régionaux qui sont détaillées. Avec en moyenne près de 5 actions par Conseil régional.

ACTEURS IMPLIQUÉS

Au sein des Conseils régionaux, les actions de soutien à l'innovation sociale sont aujourd'hui avant tout initiées ou suivies par les Directions économie sociale et solidaire (ESS) ou les Directions innovation.

Au-delà des Conseils régionaux, 3 principaux types d'acteurs sont associés dans leur développement :

- Agences régionales d'innovation
- Laboratoires de recherche universitaire
- Têtes de réseaux de l'ESS (CRESS, URSCOP...)

7 GRANDES CATÉGORIES D'ACTIONS

Après recueil et analyse des 73 actions pilotées ou soutenues par les Conseils régionaux, nous avons opté pour une structuration du panorama par type d'actions et avons abouti à 7 grandes catégories d'interventions.

Certaines actions sont menées en parallèle et il serait restrictif de vouloir présenter les catégories comme des étapes chronologiques à respecter. Nous avons par conséquent opté pour une présentation allant des catégories d'actions les plus prospectives à celles amenant plus directement des modifications dans la politique publique.

Les 7 catégories d'actions en Région :

1. Études et recherche
2. Définition et caractérisation
3. Capitalisation d'innovations sociales
4. Sensibilisation et formation
5. Appels à projets
6. Dispositifs d'accompagnement et de financement
7. Autres actions

Tendances

- Les actions sont réparties de manière plus hétérogène qu'en 2013 dans les différentes catégories. Cela s'explique notamment par la réalisation de nombreuses nouvelles actions dans la catégorie «Sensibilisation et formation ».
- Il ne s'observe pas clairement de lien de cause à effet entre les choix de types d'interventions retenus.
- Le choix des actions réalisées semble plutôt lié à des opportunités d'intervention créées par la mobilisation et l'intérêt d'acteurs du territoire pour le sujet. Les Conseils régionaux qui ont choisi de mener des études et recherche et travaux de définition et de caractérisation en amont, sont aussi ceux qui globalement mènent le plus grand nombre d'actions. Cette étape permet de lancer une dynamique d'appropriation collective du sujet, favorable au développement des actions de soutien à l'innovation sociale ensuite.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE EN RÉGION

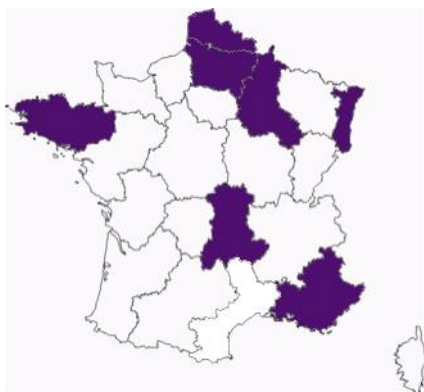
	Études et recherche	Définition et caractérisation	Capitalisation d'innovations sociales	Sensibilisation et formation	Appels à projets	Dispositifs d'accompagnement et de financement	Autres actions
ALSACE	p.15	p.20	p. 25		p.35	p.41	
AQUITAINE				p.29	p.35		
AUVERGNE	p.15				p.38		
BRETAGNE	p.16	p.20	p.25	p.29	p.38	p.41, p.44	
CENTRE					p.38		
CHAMPAGNE-ARDENNE	p.16			p.32	p.38		
CORSE					p.38		
FRANCHE-COMTE		p.21	p.25			p.41, p.44	p.48
HAUTE NORMANDIE				p.32			
ILE-DE-FRANCE			p.26	p.32	p.36	p.41, p.44	
LANGUEDOC-ROUSSILLON		p.21		p.29, p.33	p.36	p.41, p.44	p.48
LORRAINE		p.22	p.26	p.29	p.36		
MIDI-PYRENEES				p.30		p.45	
NORD-PAS DE CALAIS	p.17		p.26	p.30, p.32, p.33			p.49
PAYS DE LA LOIRE			p.27	p.30, p.33		p.42, p.45	
PICARDIE	p.17	p.22	p.27	p.30	p.37	p.42	
POITOU-CHARENTES					p.37	p.45	
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	p.18	p.22		p.30		p.43	p.49
RHONE-ALPES		p.23		p.31, p.33		p.45	

Pour aller plus loin

Plus de détails sur les actions mises en œuvre ? Souhait d'être mis en relation avec les acteurs en Région ?

N'hésitez pas à contacter l'Avisé : Prunelle Gorget, prunelle.gorget@avise.org

ÉTUDES ET RECHERCHE



7 RÉGIONS

CONTEXTE ET ENJEU

Les travaux d'études et de recherche sont, dans certains Conseils régionaux, une étape préalable avant de définir leurs politiques de soutien à l'innovation sociale. Ils peuvent constituer une base solide afin d'envisager d'autres actions, comme le lancement d'appels à projets ou la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de financement.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Les initiatives au sein des différentes régions prennent des formes hétérogènes : études d'opportunités, études par secteur d'activité, recherche-action, études prospectives de recherche et développement.

RÉGIONS ET ACTEURS IMPLIQUÉS

7 Conseils régionaux ont été identifiés comme partie prenante de ce type d'actions, conduites souvent dans le cadre de dynamiques multi-partenariales entre collectivités territoriales, réseaux et structures de l'économie sociale et solidaire et laboratoires de recherche. L'apport d'une expertise universitaire se retrouve dans la majorité des travaux repérés.

La CRESS Alsace a publié en octobre 2011 les résultats d'une étude-action pour le développement de l'innovation sociale en Alsace. Elle a souhaité travailler sur la construction d'une définition des critères d'innovation sociale (cf. p. 20) à partir d'initiatives dans des quartiers inscrits dans la politique de la ville à Strasbourg et Mulhouse, et sur l'identification des freins et des leviers au développement de ces initiatives.

Le rapport final de l'étude présente notamment la démarche de recherche, les résultats des différentes rencontres terrain ainsi qu'une présentation d'initiatives menées sur d'autres territoires. L'étude-action a ainsi permis de mieux comprendre l'innovation sociale en Alsace.

Cette étude préconisait la mise en place de différentes actions de manière prospective :

- la création d'un incubateur d'innovation sociale
- la création d'un lieu de travail partagé pour accueillir, susciter et développer l'innovation sociale
- la perspective d'une fabrique à initiatives franco-allemande.

La CRESS et le Conseil régional travaillent aujourd'hui conjointement pour impliquer d'autres collectivités territoriales alsaciennes dans cette réflexion sur l'innovation sociale.

En savoir plus : www.cress-alsace.org

Le Pôle recherche, enseignement supérieur et innovation du Conseil régional organise depuis 2012 un appel à projets de recherche-action sur les thématiques de l'innovation sociale. Il vise à promouvoir des programmes de recherche reposant sur un partenariat étroit entre laboratoires de recherche d'une part et acteurs de terrain (acteurs de l'économie sociale et solidaire, collectivités, entreprises et leur groupement, etc.) d'autre part.

En 2014, quatre projets ont été financés d'un montant maximum de 35 000€ :

- Le centre d'Etudes et de Recherche sur le Développement International, le centre de recherche Michel de l'Hospital, et le laboratoire Communication et Solidarité se sont associés à l'Association pour le Développement de Monnaies Locales dans le Puy de Dôme dans le but d'analyser les représentations sociales de la monnaie traditionnelle et des monnaies complémentaires ainsi que les modes de consommation, achats et production du grand public.

- En partenariat avec l'AFD63 et avec le concours des patientes adhérentes à l'association, les chercheurs du Laboratoire des Adaptations Métaboliques à l'Exercice en conditions Physiologiques et Pathologiques (AME2P) de l'Université Blaise Pascal souhaitent étudier l'impact d'un programme utilisant des exercices physiques de haute intensité sur des femmes diabétiques.
- L'Unité Mixte de Recherche Métafort, VetAgro Sup, les services d'appui aux CUMA (coopératives d'utilisation du matériel en commun) et des CUMA identifiées comme des structures pilotes ont pour objectif de permettre aux CUMA d'affronter les changements globaux comme locaux en les aidant à se doter d'une démarche de management qui leur permette de contribuer au développement durable de leur territoire et poursuivre la réalisation de l'objet social auprès de leurs adhérents.
- Des enseignants-chercheurs (Ceramac, IUT d'Allier) et des acteurs associatifs du département de l'Allier collaborent sur un projet de recherche-action qui vise à appuyer les démarches de mise en valeur du patrimoine littéraire territorialisé.

Le Conseil régional finance également au titre de l'innovation sociale une thèse : "Comprendre les obstacles de l'innovation sociale que rencontrent les acteurs de l'économie sociale et solidaire en Auvergne, une approche communicationnelle" (Nicolas Duracka) réalisé au sein du Laboratoire

de recherche communication et solidarités de l'Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand). Au sein de ce laboratoire, un groupe de travail « communication, innovation sociale et économie sociale et solidaire » a été créé en janvier 2011.

Bretagne

Programme de recherche

La Fabrique du social, expérimentation et innovation sociale

Dans le cadre de l'appel à projets « Appropriation Sociale des Sciences (ASOSc) » soutenu par le Conseil régional (cf. p 38), s'est développé le programme de recherche « La Fabrique du social, expérimentation et innovation sociale ». Celui-ci a été initié par le Centre d'étude et de recherche coopérative (CERCOOP) au sein du Collège coopératif de Bretagne, en partenariat avec la CRESS, l'Agence régionale de santé et avec notamment l'expertise du Laboratoire espace et sociétés (Université Rennes 2), de l'Université de Bretagne Occidentale.

Ce programme s'appuie initialement sur l'observation de la constitution de groupes et réseaux de réflexion et de recherche qui mettent en œuvre des démarches de recherche-action pour observer des pratiques, analyser des enjeux

sociaux, définir de nouvelles modalités d'intervention sociale.

L'objectif de la recherche est d'identifier, analyser, comprendre les processus collectifs d'hybridation (articulation, combinaison, production) des savoirs dans la construction de réponses novatrices à des questions sociales.

Le rapport final de ce programme de recherche a été rendu public en mars 2013. Il s'accompagne de la publication de 10 monographies, issues du travail d'inventaire réalisé pendant 3 ans afin d'identifier des pratiques sociales novatrices fondées sur l'engagement, l'analyse de situations et la mobilisation de ressources diversifiées.

En savoir plus : www.lafabriquedusocial.fr

Champagne-Ardenne

Etude de prospection et d'opportunité

L'innovation sociale en Champagne-Ardenne

Le Conseil régional avait confié en 2011 une étude de prospection et d'opportunité sur le sujet de l'innovation sociale à l'Agence régionale pour la recherche et l'innovation, CARINNA. Cette étude avait un double objectif. Il s'agissait d'une part d'établir un état des lieux de l'existant sur la thématique, et d'autre part d'émettre des préconisations afin de définir le rôle de l'institution régionale dans l'accompagnement des démarches d'innovations sociales et de développer le soutien à l'innovation sociale en Champagne-Ardenne. Pour ce faire, CARINNA avait audité plus de 80 acteurs champardennais et extérieurs à la région.

Le Conseil régional de Champagne-Ardenne travaille en étroite collaboration avec ID Champagne Ardenne, l'Agence pour l'Innovation et le Développement Economique née en décembre 2014, de la fusion des agences CARINNA, l'Agence pour la Recherche et l'Innovation en Champagne-Ardenne et CADev, l'Agence de Développement Economique de la région Champagne-Ardenne. Les missions se poursuivent et la recherche est toujours une priorité de l'Agence. Le Conseil régional soutient depuis 2013, le département dédié aux sciences humaines et sociales dans lequel l'innovation sociale est une thématique privilégiée.

Depuis, une définition de l'innovation est commune à l'ensemble des acteurs et une grille de caractérisation des projets socialement innovants a été stabilisée.

Ces outils s'inspirent des travaux européens et nationaux de caractérisation, ainsi que des échanges avec les autres agences régionales d'innovation travaillant sur le sujet.

Nord-Pas de Calais

Etude par thématiques via des fiches pédagogiques

En 2013, ANIS et le collectif Catalyst ont réalisé des « Fiches pédagogiques thématiques » sur des sujets comme le coworking, le crowdfunding ou l'économie collaborative en lien avec l'innovation sociale et le numérique dans l'objectif de mieux faire comprendre les concepts. La réalisation de ces fiches a été soutenue par la

Direction de l'enseignement supérieur, la recherche et des TIC. En 2015, ANIS est soutenu par le service Solidarité et Citoyenneté de la Direction des Partenariats Internationaux et Régionaux.

En savoir plus : [Fiches pédagogiques](#)

Picardie

Étude de recherche et développement L'innovation sociale en pratiques solidaires

Le Conseil régional de Picardie soutient les travaux de recherche de l'Institut Godin, association de recherche et développement en économie solidaire créée en 2007 à l'initiative de différents acteurs de la région. Reconnu Centre de transfert en pratiques solidaires par le Conseil régional en 2009, la recherche y est à la fois fondamentale et appliquée, afin de transférer les connaissances produites par des outils opérationnels et des formations. Elle est également collective et mobilise des doctorants et docteurs, des étudiants de masters, des enseignants-chercheurs, des acteurs institutionnels.

Les recherches de l'Institut se sont orientées sur deux axes, les pratiques solidaires et l'innovation sociale. Elles se traduisent aujourd'hui par la déclinaison d'outils d'analyse et d'évaluation.

A la suite du 2ème Carrefour de l'Innovation sociale (cf. p. 30), la Région a renouvelé son soutien à l'Institut Godin dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens pour 2015-2017.

Ce centre de transfert en pratiques solidaires et innovation sociale va pouvoir mettre en œuvre un nouveau programme de recherche.

L'Institut Jean-Baptiste Godin, développe les actions suivantes :

- production de travaux scientifiques
- transfert de la méthodologie d'appréciation des pratiques solidaires
- transfert de compétences
- accompagnement à l'évaluation de l'innovation sociale auprès des porteurs de projets (cf. p. 22, 27).

D'autres acteurs régionaux sont également partenaires : l'Agence régionale d'innovation, la CRESS, la CPCA Picardie, mais également le FEDER, des laboratoires de recherche, l'Association nationale de la recherche et de la technologie, l'Ineris, etc.

Pour aller plus loin : www.institutgodin.fr/

Un projet de recherche sur les dynamiques d'innovation sociale dans le champ des services à la personne a été publié en 2013 par le Laboratoire LEST-CNRS dans le cadre d'une convention de collaboration de recherche avec le Pôle services à la personne Provence-Alpes-Côte d'Azur, labélisé Pôle régional d'innovation et de développement économique solidaire (PRIDES).

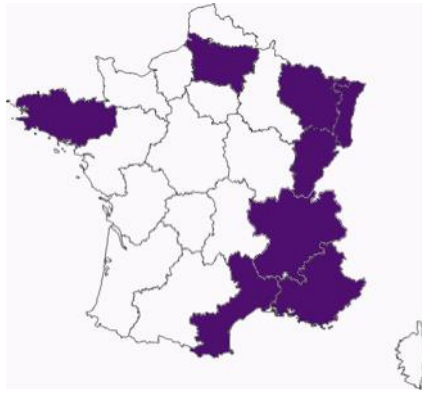
Une première partie présente les différents types d'innovation sociale identifiés à partir d'entretiens approfondis menés auprès de diverses parties prenantes (directeurs, responsables de secteur, intervenantes à domicile et usagers) de six structures d'aide à domicile dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur entre octobre 2011 et juin 2012.

Une seconde partie confronte ces résultats aux principaux critères repris dans la littérature afin de caractériser l'innovation sociale. Le rapport se termine par l'identification d'enjeux et de recommandations.

Ce projet a donné lieu à une conférence sur les "Services à la personne : l'innovation sociale au secours du développement économique ? " organisée par le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Laboratoire LEST-CNRS en juin 2013.

En savoir plus : www.psppaca.fr

DÉFINITION ET CARACTÉRISATION



8 RÉGIONS

CONTEXTE ET ENJEU

L'innovation sociale, fait appel à des définitions et des approches plurielles.

12 Conseils régionaux ont stabilisé une définition, prérequis indispensable pour repérer, sélectionner, accompagner des projets socialement innovants, et instaurer une culture commune entre les acteurs impliqués. Ils se sont notamment appuyés sur celle proposée par le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire. Les travaux du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) situé au Québec sont également cités.

La grille de caractérisation de l'innovation sociale élaborée en 2011 sous l'égide de l'Avise et du Mouves et fruit d'un travail pluridisciplinaire réunissant une trentaine d'acteurs (acteurs de l'économie sociale et solidaire, chercheurs, acteurs de l'innovation, acteurs publics) a notamment été utilisée.

En savoir plus : www.avise.org/ressources/grille-de-caracterisation-de-linnovation-sociale,
www.crisis.uqam.ca

ACTIONS MISES EN OEUVRE

En grande majorité, les actions menées ne concernent pas des thématiques ou secteurs d'activité particuliers même si certains appels à projets s'orientent plus vers la culture, le numérique ou encore la silver économie.

RÉGIONS ET ACTEURS IMPLIQUÉS

Tout en s'appuyant sur l'existant, 8 Conseils régionaux ont fait le choix de lancer une action spécifique afin de co-construire une définition de l'innovation sociale sur leurs territoires. Cela s'accompagne de travaux sur la caractérisation menés par des acteurs très divers en fonction des régions afin d'enrichir les travaux nationaux et les adapter au contexte local : CRESS, agences régionales d'innovation, instituts de recherche, incubateurs, etc.

Dans le cadre d'une étude-action pour le développement de l'innovation sociale en Alsace qui s'est déroulée entre 2010 et 2011 (cf. p 15) la CRESS Alsace a mené des travaux de caractérisation. La démarche s'est déroulée en plusieurs étapes :

- Co-construction des critères d'innovation sociale à partir d'initiatives existantes sur le territoire.
- Organisation de rencontres réunissant le maximum de parties prenantes (services déconcentrés de l'Etat, chargés de mission Politique de la ville, etc.) pour qu'elles identifient elles-mêmes les critères d'innovation dans leur projet, les freins et les leviers au développement.
- Construction d'une grille de questionnement des projets.
- Identification des leviers et freins pour le développement de l'innovation sociale.

Ce travail a eu lieu sous l'égide de l'Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire. Celui-ci, issu d'une convention de partenariat entre la CRESS Alsace et l'Université de Strasbourg pour le Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA), a permis d'associer un groupe de chercheurs du BETA à cette étude-action par des réunions de travail régulières. Une journée d'étude « L'innovation sociale à partir des quartiers de la Politique de la Ville : quelle dynamique régionale ? » a notamment été organisée en mai

2011. Elle a contribué à nourrir la réflexion afin d'appréhender les différentes dimensions de l'innovation sociale.

Le rapport de cette étude action a été publié en octobre 2011. Il présente le contexte et la démarche, les résultats des différentes rencontres sur le terrain (réflexions sur la notion de besoin social, travaux sur la caractérisation de l'innovation sociale, etc.). Il apporte des éclairages complémentaires et une analyse des différentes facettes de l'innovation sociale. Une dernière partie prospective propose différentes pistes d'actions pour développer le soutien de l'innovation sociale en Alsace. Ce travail a notamment été utilisé pour formuler une définition dans le cadre de l'appel à projets « Innovations sociales en Alsace », lancé en janvier 2013 (cf. p 35).

En 2014, le [Carnet de l'innovation sociale](#) a été publié présentant un état des lieux de l'innovation sociale en Alsace, un panorama des initiatives du territoire et les travaux conjoints de la CRESS, Alsace Innovation et Semia pour caractériser l'innovation sociale. Une matrice d'analyse composée de différents critères est détaillée (cf. p. 18 du Carnet de l'innovation sociale).

En savoir plus : www.cress-alsace.org

Une réflexion collective (élus économie sociale et solidaire, CRESS, CGT, Association pour l'amélioration des conditions de travail) s'est engagée dès 2004 afin de construire une politique publique cohérente en faveur de l'innovation sociale en Bretagne.

La dynamique s'est accélérée en 2012 et un programme en 3 axes et 10 propositions d'actions a été élaboré par un [comité opérationnel](#) piloté par l'Agence régionale d'innovation, Bretagne Développement Innovation (BDI). A partir de ces

préconisations, chaque acteur peut, aujourd'hui, envisager la mise en œuvre d'action en fonction de ses priorités et compétences.

La première étape de cette dynamique a été de s'accorder sur une définition. La définition qui est née de ces travaux a pour objectif d'être avant tout opérationnelle et de réunir les préoccupations de tous les acteurs, à la fois à l'échelle d'un individu, d'une entreprise ou d'un territoire.

La spécificité de l'approche bretonne tient dans le fait qu'elle aborde conjointement deux aspects de

l'innovation sociale qui sont communément traités séparément : l'innovation sociale à l'échelle d'un territoire et l'innovation sociale au cœur des entreprises. Les acteurs associés au comité opérationnel innovation sociale se sont accordés sur ces orientations. Les structures de l'économie sociale et solidaire et les entreprises classiques sont donc concernées par les deux volets.

Dans un deuxième temps, des travaux de caractérisation ont été lancés dans le cadre de l'action « Définir, détecter et étudier les innovations sociales en Bretagne » (Axe 1 « Construire une connaissance partagée de l'innovation sociale en Bretagne »).

Franche-Comté

Elaboration d'une grille de caractérisation de l'innovation sociale dans le cadre du projet Rally'nov

Lors du lancement du projet Rally'nov en 2011 (cf. p. 25), qui vise à valoriser les pratiques socialement innovantes, aussi bien des structures de l'économie sociale et solidaire que des entreprises classiques, des partenaires d'horizons variés ont été réunis en groupe de travail pour s'approprier la notion d'innovation sociale, avec l'appui de l'Avise, de la CRESS Franche-Comté et du réseau des ARACT.

Afin d'identifier l'innovation sociale produite par les initiatives repérées tout au long de ce rallye, une grille de lecture a ainsi été élaborée de manière

participative par les partenaires avec l'appui de Franche-Comté Amélioration des conditions de travail qui conduit le projet aux côtés du Réseau innovation Franche-Comté et de la CRESS Franche-Comté.

Le projet a également pour but d'amener les réseaux intervenant en appui des entreprises à s'approprier cette notion (Réseau innovation Franche-Comté, BGE, Pôles de compétitivité, branches professionnelles, etc.).

En savoir plus : www.fact.aract.fr

Languedoc-Roussillon

Travaux de définition et de caractérisation Participation à ceux menés au niveau national

Le Conseil régional de Languedoc-Roussillon a fait de l'innovation sociale le fil rouge de sa politique d'économie sociale et solidaire. Il travaille depuis 2005 avec les principaux réseaux de l'économie sociale et solidaire à la construction d'outils ou dispositifs dédiés à la création et au développement des entreprises socialement innovantes en région. Cette chaîne de l'innovation prend pour signature REALIS, conçu comme un outil commun de réflexion, de promotion et de pérennisation de ces dispositifs.

En parallèle, une expérimentation de Pôle régional d'innovation sociale (PRIS) a été conduite par l'Union régionale des Scop Languedoc-Roussillon à partir de 2009 (cf. p. 48).

Dans ce contexte, cette dernière, porteuse de l'incubateur d'entreprises sociales « Alter'Incub », a été naturellement associée aux travaux de définition et de caractérisation de l'innovation sociale menés au niveau national.

Aujourd'hui, les critères de caractérisation de l'innovation sociale utilisés s'appuient plus spécifiquement sur ceux formalisés par l'incubateur Alter'Incub dans le cadre de la sélection des projets accueillis.

En savoir plus : www.alterincub-lr.coop

En Lorraine, la réflexion sur la définition et caractérisation s'est lancée à l'occasion de l'appel à projets « Entreprise socialement innovante » voté début 2013 (cf. p. 36). Ce travail apparaît

notamment dans les critères d'éligibilité retenus pour l'appel à projets. Par exemple, une attention particulière est portée à l'appropriation du projet par les parties prenantes.

Une définition a été stabilisée à l'occasion de la mise en œuvre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé en janvier 2013 (cf. p 27) visant à identifier et soutenir « les démarches innovantes socialement, territorialement et économiquement ».

Dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt, un outil d'analyse des éléments porteurs d'innovation sociale a été développé et testé en 2013. La conception de ces « marqueurs d'innovation sociale » s'inscrit plus largement dans la dynamique impulsée dès 2011 lors des Assises de l'économie sociale et solidaire de Picardie pour favoriser l'innovation sociale sur les territoires.

Ces marqueurs traduisent un triple objectif :

- Ouverture des dispositifs de droit commun à l'innovation sociale.

- Création d'outils et de moyens dédiés à l'innovation sociale.

- Soutien à la Recherche & Développement sur les pratiques solidaires et l'innovation sociale en encourageant le partenariat entre acteurs.

Ces marqueurs d'innovation sociale sont issus d'un travail collectif mené par l'Agence régionale d'innovation Picardie, l'Institut Godin, Centre de transfert en pratiques solidaires et innovation sociale basé en Picardie, le Conseil régional de Picardie et le SGAR de Picardie. Cet outil permet de présenter les pratiques concrètes porteuses d'innovation sociale.

Pour aller plus loin : [Les marqueurs d'innovation sociale, Outil collectif d'analyse des éléments porteurs d'innovation sociale, 2013](#)

La CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur via l'Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire a engagé dès 2009 une étude afin de caractériser les dimensions innovantes de l'économie sociale et solidaire et favoriser l'essaimage de projets socialement innovants. Elle a aussi pour objectif de faire reconnaître la dimension innovation sociale au même titre que les services de recherche et de développement des entreprises technologiques.

Une large consultation d'entreprises de l'économie sociale et solidaire a été faite sous la forme de réunions de concertation avec deux thématiques prioritaires : les problématiques de malnutrition et de mal-logement des publics fragiles.

Des apports théoriques, notamment ceux de Nadine Richez-Battesti, Université de la Méditerranée et LEST, sont venus en appui. Afin d'approfondir cette démarche de concertation, 4 structures ont été plus particulièrement observées au cours d'enquêtes de terrain.

Cette analyse a permis en 2010 de formuler de premiers éléments de caractérisation de l'innovation sociale dans l'économie sociale et solidaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Dans le prolongement de ces travaux, la CRESS et le Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail (LEST), le CNRS et Aix Marseille Université ont sorti un guide de l'innovation sociale en mai

2015 qui vise à « comprendre, caractériser et développer l'innovation sociale en Provence-Alpes-Côte d'azur. »

Ce guide s'articule autour de 4 grandes parties :

- repérer l'innovation sociale
- caractériser l'innovation sociale
- ressources et financements de l'innovation sociale
- retours d'expérience

Pour aller plus loin : [guide de l'innovation sociale de la CRESS PACA](#)

En savoir plus : www.cresspaca.org
www.lest.cnrs.fr/

Rhône-Alpes

Définition et caractérisation

dans le cadre de l'Espace régional de concertation de l'innovation sociale

La Direction du Développement Economique et de l'Emploi de la Région Rhône-Alpes a mis en place un Espace régionale de concertation de l'innovation sociale en juin 2014 (cf. p. 31).

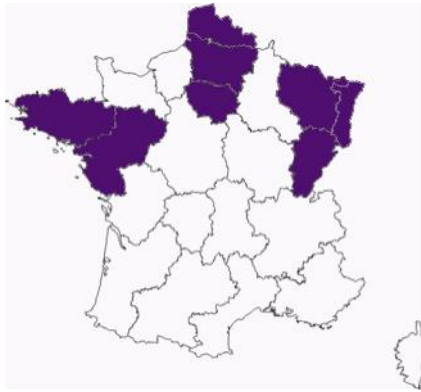
Cet espace régional poursuit différents objectifs :

- Permettre la diffusion de l'innovation sociale dans toutes ses composantes
- Partager un socle de critères communs permettant de caractériser les projets d'innovation sociale

- Favoriser une émulation collective inter-réseaux sur l'innovation sociale
- Permettre l'échange, la capitalisation et l'essaimage de bonnes pratiques en matière d'innovation sociale

La Région s'intéresse particulièrement dans ce cadre à l'accompagnement des emplois dans les mutations technologiques, économiques et sociétales, ainsi que dans les innovations organisationnelles, managériales et ressources humaines.

CAPITALISATION D'INNOVATIONS SOCIALES



8 RÉGIONS

CONTEXTE ET ENJEU

Capitaliser les projets socialement innovants sur le territoire constitue souvent une seconde étape de travail dans la définition d'un programme d'actions sur l'innovation sociale au niveau régional. Ces actions de repérage, analyse, capitalisation sont menées à la suite ou en parallèle d'actions d'études et de recherche, de définition et de caractérisation de l'innovation sociale.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Ce travail de capitalisation permet au Conseil régional de mieux comprendre les dynamiques d'innovation, d'identifier à terme éventuellement des secteurs d'activités prioritaires, de mieux évaluer les besoins de financement et d'accompagnement des porteurs de projet afin d'adapter si besoin ses dispositifs.

RÉGIONS ET ACTEURS IMPLIQUÉS

8 Conseils régionaux ont été identifiés comme impliqués dans ce type d'action, généralement en partenariat avec aussi bien des acteurs représentatifs de l'économie sociale et solidaire que de l'économie classique.

La capitalisation de projets d'innovation sociale peut se faire également grâce aux différents appels à projets qui permettent de voir quels sont les projets sur le territoire.

A partir de l'expérimentation de l'appel à projet « Innovations sociales en Alsace » lancé en 2013, le Carnet de l'innovation sociale de la Région Alsace capitalise les huit projets lauréats socialement innovants sur le territoire.

Les projets valorisés concernent aussi bien la communication que la santé et le bien-être, l'environnement ou l'habitat.

En savoir plus : [Carnet de l'innovation sociale](#)

Dans le cadre du programme innovation sociale proposé par BDI en 2013 (cf. p.20), la CRESS Bretagne a pris en charge la déclinaison opérationnelle de cette proposition sur le volet des innovations sociales dans l'économie sociale et solidaire (ESS). Un chargé de mission dédié a été recruté. Grâce à un questionnaire, lancé, l'Observatoire de l'ESS de Bretagne a collecté des initiatives socialement innovantes sur le territoire. Celles-ci ont été valorisées sur la base de données cartographiées de l'Observatoire ainsi que dans la publication « l'innovation sociale en Bretagne – recueil des projets » publié en juin 2014.

Parallèlement, d'autres acteurs - Collège Coopératif de Bretagne, Brest Métropole Océane, pôles d'économie sociale et solidaire - mènent des travaux de recensement des innovations sociales bretonnes.

Par exemple, le Pays de Saint-Brieuc a travaillé sur une charte pour identifier l'innovation sociale sur son territoire. Cette démarche a été ajoutée au programme régional dans un second temps et est devenu un projet pilote.

En savoir plus : <http://www.oress-bretagne.fr/>

Dans le cadre de sa stratégie régionale d'innovation, le Conseil régional Franche-Comté a lancé en 2011, en partenariat avec l'État et l'Union Européenne, le projet « Rally'nov », le rallye de l'innovation sociale. Ce projet cherche à valoriser des pratiques innovantes au niveau social dans les entreprises franc-comtoises, et ce, quel que soit leurs statuts ou leurs activités. L'objectif est notamment de favoriser l'échange de pratiques entre entreprises et de valoriser ces nouvelles formes d'innovation. Il est conduit par Franche-Comté Amélioration des conditions de travail (FACT) aux côtés du Réseau innovation Franche-Comté et de la CRESS Franche-Comté.

Le premier rallye a eu lieu en 2013 suivi d'une deuxième édition en 2014. Les innovations sociales ont été identifiées sur dossier de candidature, puis valorisées lors de manifestations

organisées tant par les acteurs de l'ESS que par des acteurs de l'économie classique – BGE Franche-Comté, Pôle des microtechniques, Mutualité Française de Franche-Comté, FACT, CRESS, Franche-Comté Active, etc. Ces manifestations sont relatées dans les « carnets de route » du rallye avec une grande diversité de thèmes abordés : « responsabilité sociétale et innovation sociale », « l'innovation sociale sert l'innovation technologique », « l'innovation sociale dans les relations sociales », « management de l'innovation technologique », « management de l'innovation sociale », etc.

Les innovations sont présentées par des fiches sur une carte de Franche-Comté qui est diffusée sur le site web www.rallynov.fr. Cette carte recense aujourd'hui environ 80 initiatives socialement

innovantes dont les 9 lauréats du Trophée de l'innovation sociale de 2013 et 2014.

En 2015, un nouveau format pour les étapes du Rally'nov est mis en place. Les partenaires du projet organisent des « Contre la montre » : un déjeuner où un témoin (dirigeant qui a innové socialement) et 5 à 6 partenaires (relais,

entreprises) se rencontrent pour échanger sur l'innovation sociale présenté par le témoin. Ce concept a pour objectif de valoriser une structure et ses actions ; renforcer les partenariats, voire en construire de nouveaux ; s'inscrire dans la dynamique régionale sur l'innovation sociale.

En savoir plus : www.fact.aract.fr, www.avise.org

Ile-de-France

Capitalisation d'innovations sociales par secteurs d'activité

L'Atelier Ile-de-France, centre de ressources régional de l'économie sociale et solidaire, effectue un travail de capitalisation de projets socialement innovants sur son territoire. Des exemples d'innovations sociales récentes en Ile-de-France sont présentés sur le site de l'Atelier en fonction de leur secteur d'activité : transports, environnement, alimentation, service à la personne, travail, logement, etc.

L'Atelier Ile-de-France a réalisé deux carnets de chantier innovation sociale présentant « L'innovation sociale, ça donne quoi ? Focus sur 5 cas pratique » Volume 1 et 2. Ces publications ont pour objectif de valoriser des exemples d'innovations sociales portées par des acteurs en Ile-de-France.

En savoir plus : www.atelier-idf.org

Lorraine

Capitalisation d'innovations sociales par un groupe de travail

L'innovation sociale a été reconnue comme un axe majeur de la politique ESS de la Région Lorraine. A ce titre, un groupe de travail « innovation sociale », engagé dans une démarche collaborative tout au long de l'année 2013, a permis d'associer chaque mois, une quinzaine de participants, chercheurs

universitaires (économistes, sociologues,...) techniciens de collectivités et de l'Etat, entrepreneurs, réseaux de l'ESS (cf. p. 10). Ce groupe de travail se donne pour objectif d'étudier des projets socialement innovants en vue de les essayer et de les dupliquer.

Nord-Pas de Calais

Capitalisation d'innovations sociales dans l'ouvrage « L'innovation sociale au cœur des mutations »

La CRESS Nord-Pas de Calais a publié, en 2014, un ouvrage dédié à la présentation d'initiatives socialement innovantes. Elle y présente 44 projets régionaux découpés en cinq thématiques / orientations : bien et service « pour la vie quotidienne », modèle économique « au service de l'humain », ancrage territorial « proximité »,

forme ou structuration « au service du projet », partenaires « des synergies originales.

En savoir plus :
www.cressnpdc.org/spip.php?article1211

Dans le cadre de sa politique d'économie sociale et solidaire (ESS), le Conseil régional Pays de la Loire s'était donné comme objectif en 2013 de repérer et promouvoir des acteurs, porteurs de projets, initiatives et entrepreneurs socialement innovants sur son territoire. Cet objectif s'est fait en 3 étapes :

- Réunion des acteurs afin de retenir quelques faisceaux d'indicateurs simples pour définir l'innovation sociale.
- Mission de repérage et de cartographie des initiatives confiée à la coopérative WISSE. Celle-ci est présentée sur la plateforme en ligne Social Planet*.
- Communication sur ces initiatives.

Pour réaliser ce travail de capitalisation, les réseaux et les acteurs clés du territoire ont été impliqués : têtes de réseaux, lieux d'innovation (Cantine numérique, Libertic, Ressources solidaires), et collectivités territoriales.

Le Petit traité d'innovation sociale en Pays de la Loire réalisé par Social Planet fin 2013 présente la méthodologie utilisée pour capitaliser ces initiatives et donne une courte présentation de ces projets.

* *Social Planet est une plateforme d'intelligence collective dédiée aux initiatives sociales et solidaires en Europe.*

En savoir plus : www.social-planet.org

Le Conseil régional de Picardie a lancé en janvier 2013 un appel à manifestation d'intérêt (AMI) visant à identifier et soutenir "les démarches innovantes socialement, territorialement et économiquement".

L'Institut Godin, l'Agence régionale d'innovation, et l'Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail (ARACT) ont accompagné en amont un certain nombre de porteurs de projets afin de mieux caractériser leur innovation sociale en vue de leur candidature.

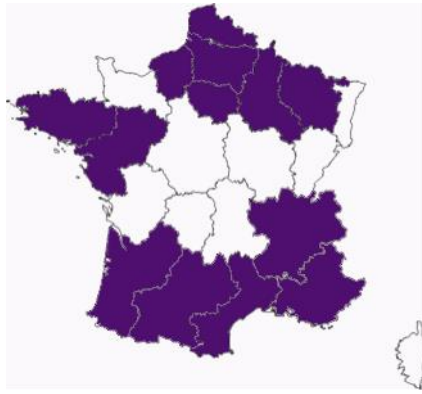
Un comité de suivi pluridisciplinaire – Etat, Conseils généraux, Caisse des Dépôts, CRESS, GRIEP, Institut Godin, Agence régionale d'innovation, ARACT, Picardie Active – a été mis en place pour élaborer le règlement d'intervention de l'AMI. Un comité de suivi et de sélection élargi – Fondation Caisse d'Épargne, Fondation Macif, Fondation de

France, Bpifrance, Université Jules Vernes, Avise, etc. a été mobilisé dans un second temps.

Organisé de façon à couvrir l'ensemble des problématiques d'innovation sociale et des différents types de projets, cet appel devenu permanent en 2015 a pour ambition d'accompagner les porteurs de projets et les entreprises de Picardie désireuses de se développer et faire reconnaître leur initiative en valorisant leur innovation sociale, territoriale et économique. La dynamique collective engagée a permis la création d'un outil de caractérisation, ainsi que la création d'un écosystème régional facilitant le développement des projets d'innovation sociale en passe d'être essaimé et complété par des outils de financement.

En savoir plus : www.avise.org

**SENSIBILISATION
ET FORMATION**



13 RÉGIONS

CONTEXTE ET ENJEU

À l'heure où de plus en plus de stratégies régionales d'innovation inscrivent dans leurs axes prioritaires la promotion d'une vision élargie de l'innovation, sensibiliser et former à l'innovation sociale apparaît comme une action centrale à conduire. L'harmonisation des connaissances et le partage de bases communes reste un prérequis pour la réussite d'une politique régionale d'appui à l'innovation sociale.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Ces actions prennent des formes variées : ateliers de sensibilisation lors d'événements consacrés à l'innovation, manifestations dédiées, cafés-débat, échanges de pratiques, ou formations qualifiantes à destination des acteurs de l'accompagnement et du financement.

RÉGIONS ET ACTEURS IMPLIQUÉS

13 Conseils régionaux ont notamment lancé des démarches de sensibilisation et/ou de formation à l'innovation sociale.

Organisation d'événements dédiés à l'innovation sociale

Aquitaine

Afin d'améliorer la visibilité de l'Innovation sociale en Aquitaine, Aquitaine Développement Innovation a organisé l'Etape de l'innovation - Innovation sociale le 27 mai 2014. Cette rencontre réunissant des acteurs de l'innovation sociale (chargé de mission innovation sociale du conseil régional, consultant stratégie de l'agence Ellyx, Enercoop Aquitaine, etc.) a pour objectifs de susciter l'innovation sociale, faire émerger des projets et développer les partenariats autour de la thématique.

En amont de l'édition, chaque membre du Comité Scientifique et d'Appui a été invité à proposer une initiative qui de son point de vue appartient au champ de l'innovation sociale en Aquitaine. Ces projets ont ensuite été invités à participer à l'Etape de l'innovation en tant que témoins (Enercoop, Citiz Réseau français d'autoportage ou encore Sunset Création, etc.). Cet événement est renouvelé en 2015 dans le cadre du mois de l'ESS.

En savoir plus : www.aquitaine-developpement-innovation.com/-innovation-sociale

Bretagne

Différentes actions ont été mises en place, comme les premières rencontres de l'innovation sociale ouverte en Bretagne (Rennes, juin 2013).

En octobre 2013 a été organisé la première édition d'INNOV'DEIZ, un événement régional réunissant l'ensemble des acteurs de l'innovation sociale au cours duquel des méthodes originales d'animation et de mise en débat ont été utilisées pour favoriser les échanges et la production, avec l'appui d'experts du Service communication du Ministère de l'économie et des finances. Plusieurs lieux de la ville de Rennes ont été investis avec la visite de 300 participants pour favoriser les rencontres : forums ouverts, lab, cafés économiques, témoignages, bourses d'échanges, etc. Une pluralité d'acteurs s'est impliquée dans cette journée : Bretagne Développement Innovation, la CRESS, les Pôles de développement de

l'économie sociale et solidaire, le Collège coopératif, la Caisse d'épargne, la MACIF, Bretagne Créative, l'Université européenne de Bretagne, le Pôle entrepreneuriat étudiant, l'Institut d'études politiques de Rennes, etc.

La deuxième édition a eu lieu en mars 2015 organisée par le pôle de développement de l'ESS en Pays de Saint-Brieuc, « Rich'ESS », avec au programme : ateliers de réflexion, présentation d'initiatives locales et rencontres.

En savoir plus : www.a-brest.net, www.ess-bretagne.org

Languedoc-Roussillon

Les premières Rencontres internationales de l'innovation sociale ont été organisées en décembre 2013 par l'Union régionale des Scop, l'Avisé, le Conseil régional et la Maison des Sciences de l'Homme de Montpellier. Elles avaient pour objectif de croiser les regards européens sur l'accompagnement à la création d'entreprises sociales innovantes. Des témoignages de chercheurs, d'incubateurs, d'entreprises, de réseaux dédiés à l'innovation sociale, ont permis de comparer les pratiques dans les différents territoires et de comprendre les logiques mises en place.

Lorraine

Afin de relancer les travaux de caractérisation, une journée dédiée à l'innovation sociale associant chercheurs, entrepreneurs, financeurs, réseaux de l'économie et de l'économie sociale et solidaire a été organisée en avril 2014.

Elle a été l'occasion de valoriser les lauréats de l'appel à projets «Entreprise Socialement Innovante» (cf. p. 36) et d'aborder 4 différents axes sous la forme d'ateliers :

- Concept d'innovation sociale en débat
- Différences sectorielles et recompositions territoriales dans l'ESS face aux nouvelles régulations et à l'injonction à innover

- Monographies empiriques : analyse d'expériences alternatives
- Les effets de transfert de modèles d'un continent à l'autre

Midi-Pyrénées

En novembre 2014 avait lieu la 14^{ème} édition du Forum régional de l'Economie Sociale et Solidaire (FRESS) à Toulouse. L'innovation sociale était son fil rouge. Il a été organisé par ADEPES – Agence de l'économie solidaire en Midi-Pyrénées et ses partenaires (la Région, la métropole de Toulouse, l'Etat, Midi-Pyrénées active, la CRESS, etc.) 80 structures de l'ESS et 800 participants répartis sur deux jours ont répondu présent. Animations, ateliers et conférences ont permis le débat sur « l'innovation dans le travail, vers une société de bien-être? », « l'innovation dans les territoires, vers une transition citoyenne ? » ou encore « Méthodologie d'émergence de l'innovation sociale ».

En savoir plus : www.fress-midi-pyrenees.fr/

Nord-Pas de Calais

Le Conseil régional a organisé dans le cadre de sa politique d'économie sociale et solidaire, une journée d'échange sur les enjeux de l'innovation sociale le 5 novembre 2013 au Familistère de Guise. Une plénière d'ouverture est revenue sur la définition et les différences avec l'innovation technologique. Deux ateliers-débats ont ensuite permis d'amorcer un premier temps de concertation entre les parties prenantes : « Caractériser l'innovation sociale » (intervention de l'Avise et l'Institut Godin) et « Créer un environnement favorable à l'émergence d'entreprises solidaires porteuses d'innovation ».

Pays de la Loire

En Novembre 2014, Social Planet a organisé avec le soutien de la Région Pays de la Loire, la CRESS, Angers Loire Métropole, IRESA et ISTEES, un forum ouvert (ou barcamp) « Innovation Sociale en Pays de la Loire, quelles

actions pour changer d'échelle ? ». L'objectif du barcamp était d'identifier en amont les acteurs de l'innovation sociale et les inviter à travailler ensemble durant une journée sur des problématiques liées à l'innovation sociale. « Qu'est-ce qu'un besoin social et comment détecter l'innovation sociale ? Financement de l'innovation sociale ? Comment faire connaître l'innovation sociale ? » sont des questions qui ont été posées durant le forum ouvert.

Aller plus loin : [Livret compte-rendu du forum ouvert](#)

Picardie

La région Picardie, l'institut Godin et l'ARI Picardie ont organisé le premier Carrefour de l'innovation sociale en décembre 2013. L'évènement s'est organisé autour de témoignages sur les marqueurs d'innovation sociale par les lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt (cf. p.22, 27) et la présentation de leurs projets.

Une deuxième édition a eu lieu en avril 2015 avec pour objectif de mettre en évidence les perspectives de l'innovation sociale en Picardie. Il a réuni des entrepreneurs, chercheurs, financeurs (BPI, Picardie Active, Picardie Investissement, banques...), structures partenaires des entreprises (réseaux d'accompagnement, clubs, clusters, SPL, consulaires...), réseaux de l'ESS et institutions (Etat, CG, collectivités des projets).

En savoir plus : www.picardie.fr/Carrefour-de-l-innovation-sociale

Provence Alpes Côte d'Azur

La CRESS PACA a organisé une matinée sur l'innovation sociale en partenariat avec Aix-Marseille Université/LEST-CNRS et la Caisse d'Epargne Provence-Alpes-Côte d'Azur le 12 novembre 2013. Cet évènement a pris la forme d'un séminaire qui visait à « faire le point sur la vision et les pratiques des entreprises de l'ESS afin de les mettre en partage et contribuer au développement d'activités socialement innovantes sur le territoire ».

Cette matinée s'est divisée en cinq temps :

- Enjeux sociétaux et motivations
- Exemples d'initiatives
- Repérer et caractériser
- Accompagner, former, démultiplier avec les parties prenantes de l'innovation sociale
- Perspectives

En savoir plus : www.cresspaca.org/seminaire-innovation-sociale-pre-programme-agenda-461.html

Rhône-Alpes

► La Région Rhône-Alpes a lancé un Espace régional de concertation de l'innovation sociale avec pour volonté de sensibiliser les acteurs institutionnels, les têtes de réseau (CRESS, CEREMA), les financeurs (BPI), les acteurs de l'innovation (ARDI – Agence Régionale du Développement et de l'Innovation, ARAVIS), les

partenaires sociaux et services de l'état (Pôle emploi). La Région a déjà organisé deux réunions : la première, en juin 2014, a officialisé le lancement de l'Espace régional et la seconde a eu lieu en décembre 2014 dans le cadre de mise en œuvre de l'axe innovation sociale dans la SRI-SI avec pour mission de « décloisonner et faire échanger les différents acteurs » sur l'innovation sociale.

► En partenariat avec l'ARDI, la Région Rhône-Alpes a organisé le 3 novembre 2014, une journée « Rhône-Alpes, accélérateur d'innovation » avec un focus sur « l'innovation sociale, d'un concept à une réalité quotidienne des entreprises ». Deux questions principales étaient posées : Comment développer l'axe innovation sociale de la SRI au sein de l'écosystème régional ? Comment disposer d'une meilleure vision des dispositifs régionaux ?

En savoir plus : www.ardi-rhonealpes.fr

Ateliers de sensibilisation à l'innovation sociale

Champagne-Ardenne

Avec l'appui du Conseil régional, l'ancienne Agence régionale d'innovation CARINNA, a organisé un temps de sensibilisation à l'innovation sociale pour les membres du Réseau régional d'innovation en septembre 2013. L'Avisé et le Département sciences humaines et sociales de CARINNA étaient intervenus. L'objectif de cette première réunion était de permettre aux acteurs de l'innovation champardennais d'acquiescer de premières bases afin de repérer et caractériser l'innovation sociale dans un projet.

Depuis dix ans, la Région et CARINNA (aujourd'hui ID Champagne-Ardenne) organisent les « Assises Recherche et Entreprises » à destination des chefs d'entreprise, acteurs économiques et consulaires, chercheurs et universitaires, étudiants, élus et institutionnels... avec pour thématique principale, l'innovation, ouverte à l'innovation sociale. En 2014, un atelier a été organisé sur « l'innovation sociale en Champagne-Ardenne : quel impact social et sociétal ? », en 2015, un atelier équivalent a été organisé sur les « Impacts sociétaux de l'innovation ».

Il est prévu qu'ID Champagne Ardenne organise un nouveau temps de sensibilisation à l'innovation sociale dans le cadre du mois de l'ESS en novembre 2015.

En savoir plus : www.cr-champagne-ardenne.fr/Actions/Recherche/Pages/Assises-Recherche-et-Entreprises.aspx

Haute-Normandie

Dans le cadre de son plan stratégique 2013-2015 et avec le soutien du Conseil régional, l'Agence pour le développement régional de l'économie sociale et solidaire (ADRESS) a développé un axe d'intervention « Innover pour une transformation sociale de l'économie ». A ce titre, l'agence a décidé d'ouvrir le débat pour construire une vision partagée de l'innovation sociale.

Le 14 juin 2013, elle a organisé à l'occasion de son assemblée générale, un café-débat avec les interventions de l'Avisé et de l'Institut Godin autour du thème « L'innovation sociale, une opportunité pour les entreprises de l'économie sociale et solidaire ? ».

En savoir plus : www.adress-hn.org

Ile-de-France

L'Atelier Ile-de-France, centre de ressources régional de l'économie sociale et solidaire, a organisé des ateliers de sensibilisation à l'innovation sociale auprès des acteurs de l'économie sociale et solidaire franciliens. Une session s'est notamment déroulée en juin 2013 à Paris. Elle a permis de réunir des collectivités, des réseaux représentatifs du secteur, des acteurs de l'accompagnement, etc. afin de réfléchir collectivement aux moyens pour favoriser l'émergence de projets socialement innovants à l'échelle du territoire, d'accompagner leur mise en œuvre, et d'assurer leur diffusion.

En savoir plus : www.atelier-idf.org

Nord-Pas de Calais

La région Nord-Pas de Calais est partenaire du Salon Créer qui a pour objectif d'aider à la création, reprise ou développement d'entreprises. La dernière édition qui a eu lieu les 15, 16 et 17 septembre 2014 était dédiée à l'innovation. En partenariat avec *J'innove en Nord-Pas de Calais*, un « Happy Hour » de l'innovation sociale avec l'intervention de l'APES et la CRESS a été organisé. Ils se sont interrogés sur « l'innovation sociale comme nouvelle manière d'entreprendre ? » avec définition, état des lieux, enjeux dans un contexte de crises et présentation du développement en Nord-Pas de Calais.

En savoir plus : www.saloncreer.fr

Pays de la Loire

La Direction action économique, innovations et internationalisation du Conseil régional a organisé l'atelier « Nouveaux produits, nouveaux services : comment mettre vos clients et fournisseurs au cœur de votre stratégie d'innovation ? » à l'occasion du Salon des entrepreneurs à Nantes Grand-Ouest les 20 et 21 novembre 2013. L'innovation sociale était un des angles abordés.

Rhône-Alpes

► Oxalis, coopérative d'entrepreneurs a organisé le 19 septembre 2014, dans le cadre du projet Citek, *Your Innovation Day* en partenariat avec la Région Rhône-Alpes et le Programme MED (programme européen de coopération transnationale). Cet événement dédié à l'innovation et à l'entrepreneuriat était divisé en deux parties : innover autrement et entreprendre autrement.

La session Innover autrement s'est intéressée aux nouvelles formes d'innovation comme l'innovation sociale et l'innovation par les usages.

Cet événement était l'occasion de réunir des acteurs de secteurs d'activité variés (énergie, TIC, tourisme, etc). Le public était composé de représentants d'entreprises, de collectivités locales et de créateurs d'entreprises venant de plusieurs pays d'Europe.

En savoir plus : www.yourinnovationday.eu/

► Par ailleurs, Aravis (Agence Rhône-Alpes pour la valorisation de l'innovation sociale et l'amélioration des conditions de travail) a organisé le 5 mai 2015 le premier volet d'une session de sensibilisation à l'innovation sociale pour le Réseau des développeurs technologiques, un Réseau animé par l'ARDI.

Formations à l'innovation sociale

Languedoc-Roussillon

Pour accompagner la montée en compétence sur l'innovation non exclusivement technologique, le réseau Linnk LR, Réseau régional d'innovation (RRI) de Languedoc-Roussillon, animé par l'Agence régionale d'innovation Transferts LR, a souhaité proposer à ses membres des modules de formation visant à harmoniser leurs connaissances en matière d'innovation. Les différentes formes d'innovation sont abordées.

Sur l'innovation sociale, le module de formation de 2 jours « Repérer, caractériser et orienter un projet d'innovation sociale » co-conçu et co-diffusé par l'Avise, Alter'Incub et Coeptis a été organisé en 2012 puis en 2013. En parallèle, des temps de sensibilisation à l'innovation sociale sont réalisés régulièrement pour les membres du RRI par Alter'Incub.

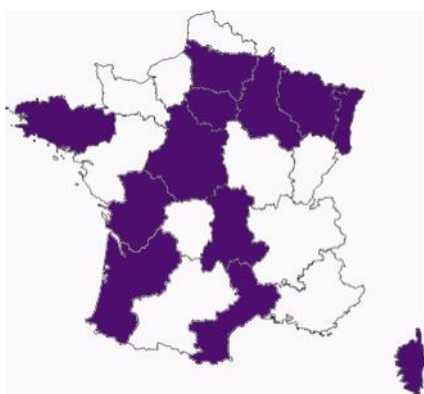
En savoir plus : www.transferts-lr.org/le-reseau-regional-de-linnovation

Nord-Pas de Calais

L'Agence Régionale d'Innovation de Nord-Pas de Calais a proposé à ses membres une journée de formation à l'innovation sociale en juin 2014. Organisé par l'Avise, elle avait pour objectif de les accompagner dans leur montée en compétence afin de repérer, caractériser et orienter un projet d'innovation sociale.

En savoir plus : <http://qui-sommes-nous.avise.org/nos-actions/organisme-de-formation/formation-innovation-sociale/>

APPELS À PROJETS



12 RÉGIONS

CONTEXTE ET ENJEU

L'objectif principal de ces appels à projets est de favoriser l'émergence d'innovations sociales et de créer un écosystème favorable à leur développement.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

La plupart des appels à projets lancés soutiennent la mise en œuvre de projets ou d'entreprises socialement innovants. Certains privilégient quelques secteurs d'activité dans leurs critères de sélection, mais la majorité reste généraliste. Le développement de recherches-action est parfois privilégié.

En parallèle, de plus en plus de concours soutenus par les Conseils régionaux intègrent des mentions ou trophées innovation sociale. Ces concours offrent également un accompagnement ou une aide financière à des porteurs de projets dans le but de soutenir leur émergence ou de permettre leur développement.

RÉGIONS ET ACTEURS IMPLIQUÉS

12 Conseils régionaux ont choisi d'organiser dans le cadre de leur politique régionale des appels à projets pour soutenir l'innovation sociale.

Ces appels à projets sont jusqu'à présent principalement portés par le Service économie sociale et solidaire au sein des Conseils régionaux. Il est toutefois intéressant de noter que certaines Régions ont lancé des appels à projets portés par les Directions recherche et enseignement supérieur qui s'ouvrent peu à peu aux sciences humaines et sociales, notamment dans leurs programmes de recherches-action. Les Conseils régionaux peuvent également soutenir d'autres structures (incubateurs, etc.) qui lancent des appels à projets.

L'appel à projets "Innovations sociales en Alsace" a été lancé par la Direction de la compétitivité et de la connaissance (DCC) du Conseil régional en concertation avec la Mission économie sociale et solidaire de la Direction du développement économique en 2013. Il vise à soutenir la mise en œuvre de deux projets d'innovation sociale, en lien avec les thématiques « économie verte » et « santé / bien-être » identifiées dans la Stratégie régionale de l'innovation.

Trois enjeux sont mis en avant :

- Susciter l'émergence d'innovations sous des formes alternatives.
- Stimuler la culture de l'innovation auprès des acteurs déjà existants, notamment en l'élargissant à des secteurs encore peu matures dans ce domaine.
- Initier ou renforcer des partenariats régionaux entre les associations, les entreprises et l'enseignement supérieur et la recherche.

L'appel à projets a été renouvelé en 2014 et 2015 avec quelques modifications. Depuis 2014, les lauréats bénéficient, en plus du soutien financier, d'un accompagnement spécifique par l'incubateur SEMIA ou Alsace innovation (sur une période de l'ordre de 6 à 12 mois) pour permettre leur déploiement. En 2015, la sélection a évolué, en plus d'un jury de sélection, un comité technique d'analyse des dossiers a été mis en place.

En 2014, la Région Alsace et l'Etat ont récompensé 6 projets d'un montant total de 82500€ dont 67500€ pour la Région. Siel bleu et ContAACT font partie des projets lauréats. La délibération du dernier appel à projets aura lieu à l'automne 2015. Une dotation globale de 70000€ sera allouée aux projets retenus. La Caisse des Dépôts s'ajoute aux nouveaux partenaires financiers du projet.

En savoir plus : www.avise.org/
www.region.alsace

Le Conseil régional d'Aquitaine a inscrit dans sa politique en faveur de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale, le repérage d'initiatives de l'innovation sociale.

En 2014, il a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt avec pour objectif d'identifier les projets d'innovation sociale en Aquitaine et de les soutenir en leur apportant une expertise et un soutien financier. Cet action a également pour but de susciter de nouvelles pratiques innovantes au service des Aquitains dans un objectif de développement, de diffusion et de changement d'échelle des bonnes pratiques.

Les huit projets retenus sont en phase d'émergence. Ils bénéficieront d'une dotation entre 10000 et 40000€ et seront portés par des entreprises, des associations, des collectivités, des établissements publics ou des personnes physiques mettant en œuvre l'expérimentation d'une innovation sociale.

L'AMI a été renouvelé en 2015.

En savoir plus : <http://les-aides.aquitaine.fr/article1118.html>

► Dans le cadre de sa Stratégie de développement économique et d'innovation et sa politique en faveur de l'économie sociale et solidaire, le Conseil régional a notamment lancé l'appel à projets « Soutien aux projets socialement innovants » en 2013. Il a pour objectif de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets innovants socialement dans un objectif de création d'emplois et de richesses sur le territoire francilien. Cette aide a pour vocation d'anticiper le changement d'échelle nécessaire aux entreprises et se traduit par une subvention couvrant jusqu'à 50 % des dépenses, dans la limite de 50 000€ maximum. La Région a lancé deux appels à projets par an dont un spécifique sur l'économie locale et collaborative et l'autre ouvert à tous types

d'innovation. En 2014, il y a eu 9 lauréats pour chaque appel à projets.

► En parallèle, dans le cadre de son soutien au « développement de filières/secteurs stratégique pour l'économie sociale et solidaire », le Conseil régional souhaite appuyer le développement de champs d'actions et secteurs d'activité stratégiques, comme l'insertion par l'activité économique ou le commerce équitable. Les projets accompagnés dans ce cadre doivent manifester leur intérêt pour l'innovation sociale, comme levier de développement (création et essaimage d'activités).

En savoir plus : www.avise.org

Soutenu par la Région Languedoc-Roussillon, Alter'Incub Languedoc-Roussillon (cf. p.44), incubateur régional dédié à l'innovation sociale, a pour mission d'accompagner des porteurs de projets dans la formalisation et la consolidation de leur projet d'entreprise.

De façon permanente, Alter'incub propose un appel à projets aux porteurs de projets qui souhaitent être incubés.

► Par ailleurs, Alter'incub Languedoc-Roussillon lance, en 2015, en partenariat avec le Festival Tropisme un appel à projets « Culture et Numérique ». L'appel à projets vise à soutenir des projets ou des entreprises qui permettent au secteur culturel d'aborder les mutations en cours et les nouveaux usages, notamment par la technologie numérique. Alter'Incub accompagnera

les projets sélectionnés durant 12 mois jusqu'à la création d'entreprise.

► Dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique 2014-2020, la Région (Direction du Développement des entreprises) organise « Coup de Pousse », un concours régional de la création d'entreprises innovantes et à potentiel, depuis 2012. Non dédié à l'innovation sociale, le concours récompense tout de même des projets d'innovation caractérisée sociale, d'usage, technologique, etc. Cette année la Région offre une dotation globale de 800000€ pour la douzaine de lauréats.

En savoir plus : www.laregion.fr/198-coup-de-pousse.htm

Le Conseil régional, au sein de sa filière économie sociale et solidaire, a organisé en 2013 un appel à projets « Entreprises socialement innovantes »

avec pour objectif principal d'identifier et d'accompagner des entreprises et projets socialement innovants.

Plus particulièrement, celui-ci cherchait à :

- Dynamiser une économie de proximité entreprenante, créatrice d'emplois et d'activités économiques durables.
- Créer un écosystème favorable à l'émergence d'innovations sociales, en accompagnant financièrement les entreprises socialement innovantes, en créant les conditions de leur développement et duplication, en associant les parties prenantes.

Les dossiers de candidature ont été traités par un comité de sélection associant la Région, la DIRECCTE, l'Université de Lorraine, et des acteurs de l'économie sociale et solidaire. 14 projets ont été financés par la Région pour un montant maximum de 45000€.

L'appel à projets n'a pas été renouvelé mais une aide aux projets socialement innovants a été intégrée aux aides courantes de la Région.

En savoir plus : www.avise.org

Picardie

Appel à projets

Faire émerger et soutenir des projets socialement innovants

La Direction générale développement économique, recherche et innovation du Conseil régional de Picardie et Picardie Technopole ont lancé l'appel à projets Innovation 2015. Il se substitue à l'appel à projets Industrilab en s'élargissant à toutes les thématiques de la Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3) Picardie 2014-2020. L'objectif de cet appel à projets est de faire émerger et aboutir des projets d'innovation en Picardie, en vue d'y créer de la valeur ajoutée et d'y créer ou de pérenniser des emplois.

L'appel à projet intègre 3 axes divisés en 8 thématiques. Parmi ces thématiques figure l'innovation sociale.

L'appel à projet a vocation à aider des projets de structures de l'ESS et des entreprises classiques. Les projets feront l'objet d'une double expertise, à la fois technico-économique et scientifique. Les projets sélectionnés seront aidés financièrement par la Région Picardie dans le cadre d'un Contrat d'Appui et de Développement (CAD). Ce contrat définit les engagements de la Région et ceux de l'entreprise, en vue d'un partenariat durable, permettant de l'accompagner sur différents volets et phases de son développement.

Pour aller plus loin : www.picardie.fr/

Poitou-Charentes

Appel à projets

Dans le cadre de concours

► La Région Poitou-Charentes a lancé en 2014 la première édition du Concours Innovation sociale et économie participative en région Poitou-Charentes. Le concours s'adresse aux étudiants avec l'aide du SAFIRE (Service d'accompagnement à la formation, l'insertion, la réussite et l'engagement). Il a pour objectif de récompenser des initiatives socialement innovantes et collaboratives proposées par des jeunes en Poitou-Charentes. Les lauréats pourront bénéficier d'une dotation de 5000€ maximum.

En savoir plus : <http://jeunes.poitou-charentes.fr/concours-innovation-sociale-et-economie-participative-en-poitou-charentes/>

► Dans le cadre du Salon National de l'Economie Sociale et Solidaire de Niort ont eu lieu les [Trophées de l'Innovation Sociale 2014](#). Ce concours organisé par la Région Poitou-Charentes, le CNCRES et la CRESS Poitou-Charentes en octobre 2014, récompense trois catégories : "Initiative jeunesse", "Initiative créative et innovation sociale" et Prix "coup de cœur du jury". La CRESS et le Conseil régional ont accordé 2000€ à la SCOP Le bruit qui court pour le prix « Initiative créative et innovation sociale ».

En 2015, l'accent sera mis sur l'économie collaborative et les démarches participatives.

Le Conseil régional du Centre et la Collectivité territoriale de Corse ont mené respectivement une première expérience d'appel à projets « Innovation sociale », dès 2011.

Centre

La Région Centre avait pour objectif de :

- Favoriser l'expérimentation de formes innovantes d'activités économiques solidaires et sociales.
- Encourager la création d'entreprises et d'activités nouvelles dans l'économie sociale et solidaire, les services à la personne, le tourisme, la culture.

43 structures ont répondu à cet appel à projets et 13 projets ont été retenus. L'appel à projets a repris en 2015, sous la forme d'un appel à projets innovation ouvert à l'innovation sociale. 12 projets ont été retenus pour une enveloppe globale de 700 000 €.

En savoir plus : www.avise.org

Corse

Déclinaison du plan de soutien à l'économie sociale et solidaire « Cors'Eco Solidaire » et de la stratégie régionale de l'innovation, la Collectivité territoriale de Corse a lancé de son côté cet appel à projets en se donnant pour priorité de mettre l'emploi au cœur du développement local et d'améliorer le cadre de vie des habitants de la région.

Trois projets ont été lauréats : la SCIC DC INNOV, l'association ID Formation, l'association TELEPAESE.

Ces expériences d'appels à projets n'ont pas été reconduites. Le lancement de travaux collectifs de caractérisation de l'innovation sociale sera un préalable dans ces deux Régions afin de réinterroger leurs pratiques et adapter leurs futures actions.

En savoir plus : www.avise.org

Ces trois Conseils régionaux ont choisi de proposer des appels à projets destinés à financer des travaux de recherches-action.

Auvergne

En Auvergne, le Pôle recherche, enseignement supérieur et innovation du Conseil régional organise depuis 2012, un appel à projets de recherche-action « Innovation sociale et nouveaux usages du numérique » (cf. p 15). Il vise à promouvoir des programmes de recherche reposant sur un partenariat étroit entre laboratoires de recherche et acteurs de terrain (associations, collectivités, entreprises et leur groupement, etc.). La recherche-action suppose que le partenariat acteurs-chercheurs conduise à l'élaboration conjointe d'un programme de recherche commun.

Les projets lauréats peuvent bénéficier d'une dotation allant jusqu'à 35 000€ afin de couvrir les

frais de personnels et de fonctionnement pour des déplacements nationaux et internationaux.

En 2014, 4 projets ont été retenus.

En savoir plus : www.auvergnesciences.com

Bretagne

En partenariat avec les acteurs institutionnels de la recherche, le Conseil régional de Bretagne est partie prenante de la promotion de la recherche et de la production d'innovations scientifiques et technologiques au bénéfice du territoire. Il a lancé depuis 2006, l'appel à projets annuel « Appropriation sociale des sciences (ASOSc) » pour le renforcement de la recherche, et plus spécifiquement l'appropriation des sciences par la société civile, le développement des relations entre le monde scientifiques et les citoyens.

Dans le champ de l'innovation sociale, cet appel à projets a permis de soutenir le programme de

recherche « La Fabrique du social, expérimentation et innovation sociale » porté par le Collège Coopératif de Bretagne (cf. p 16).

En savoir plus : www.avise.org

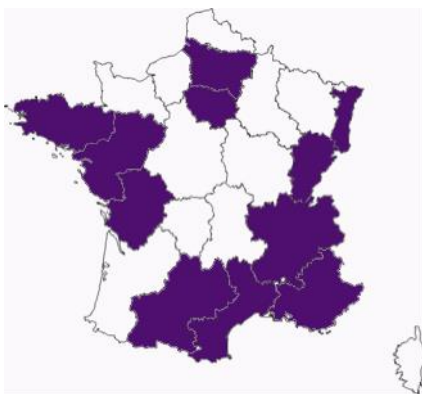
Champagne Ardennes

La Direction de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du Conseil régional Champagne Ardennes a lancé en décembre 2013 un appel à projets « Innov'action ». Il vise à développer des projets expérimentaux d'innovation sociale en finançant des programmes de recherche-action, reposant sur un partenariat étroit

entre acteurs de la société civile d'une part, et laboratoires de recherche académique d'autre part. Le projet de recherche-action doit se dérouler sur deux ans maximum.

Le comité de sélection est composé du pôle recherche et des services du Conseil régional concernés par la thématique du dossier traité. Trois projets ont été sélectionnés sur onze déposés dans différentes thématiques : circuits courts, service à la personne, groupement d'employeur. L'appel à projet a été renouvelé en 2015.

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FINANCEMENT



11 RÉGIONS

CONTEXTE ET ENJEU

La plupart des dispositifs d'accompagnement et de financement à l'innovation ont été conçus dans une approche technologique. Pour de nombreuses aides, le projet socialement innovant doit encore faire la démonstration d'une innovation technologique pour être éligible. La prise en compte grandissante de l'impact social de l'activité économique contribue aujourd'hui à ouvrir progressivement le champ de ces aides. Il y a peu de freins techniques pour que des projets d'innovation sociale soient soutenus. Néanmoins, une appropriation du sujet est à faire, notamment auprès des acteurs de l'innovation, pour que les dispositifs existants s'ouvrent concrètement aux projets socialement innovants.

Dans ce contexte, avant d'ouvrir les dispositifs existants ou envisager de nouveaux dispositifs adaptés, différentes actions sont souvent à mener : travaux collectifs de définition et caractérisation, capitalisation d'innovations sociales, études et recherches, actions de sensibilisation... **En savoir plus** : www.avise.org

ACTIONS MISES EN OEUVRE

Il existe en parallèle encore peu de dispositifs d'accompagnement dédiés à l'innovation sociale, mais certains Conseils régionaux en soutiennent d'ores et déjà, pour la plupart dans le cadre de leurs politiques d'économie sociale et solidaire. Ils soutiennent également les offres d'accompagnement des réseaux de l'ESS (CRESS, Urscop, réseaux de l'insertion par l'activité économique) vers lesquels les porteurs de projets peuvent se tourner si le statut de leur structure le permet. Les Conseils régionaux portent encore peu de dispositifs de financement dédiés à l'innovation sociale. 8 d'entre eux expérimentent notamment la mise en place d'un fonds d'innovation sociale (FISO) lancé avec Bpifrance.

Zoom sur le fonds d'innovation sociale (FISO)

Dans le cadre d'une expérimentation lancée en 2014, l'Etat et 8 régions françaises (Lorraine, Languedoc-Roussillon, Centre, Franche-Comté, Nord-Pas de Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Picardie, Rhône-Alpes) cofinancent le fond d'innovation sociale (FISO). Cette aide financière (avances remboursables ou prêts à taux zéro) gérée par Bpifrance, est destinée aux projets d'entreprises classiques et structures de l'ESS s'inscrivant dans une dynamique d'innovation sociale. La mise en œuvre du FISO se fait en deux phases : une 1ère phase d'expérimentation avec 8 régions mobilise des ressources budgétaires de l'Etat, à hauteur de 10 millions d'euros ; une fois évalués les résultats de cette expérimentation, une seconde tranche de 10 millions d'euros pourra être mobilisée, afin d'élargir le FISO à davantage de régions. Les conventions entre Bpifrance et chaque région expérimentatrice ont été signées pour la plupart au 1er semestre 2015.

RÉGIONS ET ACTEURS IMPLIQUÉS

8 Conseils régionaux ont d'ores et déjà opté concrètement pour une ouverture de leurs dispositifs d'innovation. Au moins 8 Conseils régionaux ont, parfois en parallèle, lancé des dispositifs dédiés à l'innovation sociale. Ces différentes actions réunissent un ensemble d'acteurs, aussi bien issus de l'économie sociale et solidaire que de l'innovation.

Vers des dispositifs ouverts à l'innovation sociale

Alsace

L'incubateur académique SEMIA, financé par le Conseil régional, entend depuis sa création l'innovation au sens large. Il propose une expertise et un accompagnement aux porteurs de projets afin d'aider à la création d'entreprises innovantes. Les projets soutenus le sont en priorité avec une entrée technologique, mais certains projets, porteurs également d'une innovation sociale, ont été accompagnés. SEMIA a notamment eu l'occasion de collaborer avec la CRESS Alsace et est plus globalement associé aux réflexions menées par les services du Conseil régional pour développer l'accompagnement des projets socialement innovants.

Exemple de projet soutenu

Le réseau social www.hakisa.com

Créée en 2011 à Strasbourg, Hakisa est une start-up née du désir d'améliorer durablement la vie des seniors en créant du lien social avec leurs proches et en leur simplifiant l'usage des services Internet. Elle a pour but de réduire la fracture numérique liée à l'utilisabilité en proposant un service gratuit en ligne de médiation technologique fondé sur l'entraide intergénérationnelle. Elle est soutenue aussi bien par le programme Impact d'Ashoka que par les acteurs de l'innovation en Alsace (prix spécial de l'innovation sociale lors du Trophée de l'innovation organisé par la Communauté urbaine de Strasbourg et Alsace innovation, appui de SEMIA...) en tant qu'entreprise socialement innovante.

Bretagne

L'Aide régionale aux projets innovants (ARPI) proposée par la Région et Bpifrance est également ouverte aux projets d'innovation non technologique. Elle soutient les entreprises innovantes pour créer ou développer leurs projets en les accompagnant tout au long du processus d'innovation.

Franche-Comté

Le Réseau innovation a, de son côté, fait évoluer la Prestation technologique réseau (PTR). Cette aide est financée par Bpifrance et certains Conseils régionaux. Elle est destinée aux PME (prioritairement de moins de 50 personnes) qui souhaitent initier une démarche d'innovation impliquant un partenariat technologique, pour leur permettre de se familiariser avec les processus d'innovation et nouer les partenariats utiles avec les centres de compétences. Ne pouvant être actionnée que sur des prestations à caractère technologique, elle est devenue en Franche-Comté un chèque innovation afin d'être éligible pour des prestations liées à d'autres types d'innovations. Le chèque innovation est porté par le Réseau Innovation Franche-Comté, cofinancé par l'Etat et la Région.

Ile-de-France

Les différentes aides financières à l'innovation proposées par la Région Ile de France et Bpifrance sont ouvertes aux projets d'innovation sociale dès lors qu'une innovation technologique est développée.

La Région finance une Aide à l'innovation responsable (AIR) qui appuie les innovations à impact environnemental et/ou social jusqu'à l'élaboration de leur prototype. Elle finance également l'Aide à la maturation de projets innovants (AIMA) et l'Aide à l'expérimentation de projets innovants (AIXPé) qui sont des dispositifs de financement ouverts à l'innovation sociale.

Languedoc-Roussillon

Différents outils sont mis à disposition des acteurs du réseau régional d'innovation afin d'être en mesure d'accompagner toutes les formes d'innovation, qu'elle soit technologique, organisationnelle, marketing ou sociale.

Le Visa développement est un outil de diagnostic ouvert à toutes les entreprises existant depuis au moins 3 ans. Il permet à l'entreprise, avec l'aide d'un conseiller, d'analyser en les forces et les

faiblesses du projet, puis d'en tirer des priorités d'actions et de mesurer son potentiel d'innovation. Il intègre une dimension innovation sociale. Celui-ci donne accès à une aide financière, le Pass'Innov.

Pays de la Loire

La Région soutient l'association Ecossoles qui a monté un incubateur de projets innovants à finalité sociale. L'incubateur privilégie les projets socialement innovants.

Durant 24 mois, les projets sont accompagnés individuellement et collectivement à travers un appui à la maturation, à l'expérimentation et au lancement du projet et profitent d'une mise en réseau et d'une mutualisation via l'appui à la mise en relation avec des partenaires potentiels (opérationnels et financiers) ainsi qu'avec d'autres entrepreneurs sociaux.

En savoir plus : www.ecossoles.fr/

Le Fonds Pays de la Loire Territoire d'Innovation a été lancé par la Région et BPI France dans le but d'apporter un soutien financier aux porteurs d'innovation (technologique, non technologique et sociale).

Le fonds concerne les laboratoires et les entreprises de moins de 2 000 personnes installés en Pays de la Loire ainsi que les structures de l'ESS.

Il intervient sous forme de subvention, d'avance remboursable ou de prêt à taux zéro. Ainsi, en phase amont du processus d'innovation, le Fonds Pays de la Loire Territoires d'Innovation peut mobiliser le Chèque Territoires d'Innovation, une aide apportée aux particuliers domiciliés en Pays de la Loire qui souhaitent initier une démarche technologique ou non technologique.

En savoir plus : www.paysdelaloire.fr/services-en-ligne/aides-regionales/aides-regionales-themes/action-economique/actu-detaillee/n/fonds-pays-de-la-loire-territoires-dinnovation/

Picardie

► Les Prestations Technologiques Réseaux (PTR) financés notamment par le Conseil régional sont ouvertes à l'innovation non technologique. Cette aide, gérée par l'Agence régionale d'innovation de Picardie, est proposée aux PME (prioritairement de moins de 50 salariés), qui souhaitent initier au départ une démarche d'innovation impliquant un partenariat technologique. Cette aide couvre de nombreuses prestations : des pré-études technologiques, des essais, des modélisations, des études de faisabilité scientifiques et techniques, des caractérisations de produits, des études de l'état de l'art, des recherches d'antériorité, des calculs, des études technico-économiques, de nouveaux procédés ou produits, des études marketing, des recherches de partenaires technologiques, un premier dépôt de brevet...

En savoir plus :

www.aripicardie.org/fileadmin/res/PDF/Plaqueette_PTR_Picardie_2013.pdf

► Le Département Recherche et Innovation au sein de la Direction Industrie, Recherche, Enseignement Supérieur (DIRES) propose un soutien aux stages de longue durée sur des projets de Recherche & Développement. Dans le cadre d'un projet de recherche, une entreprise peut être financée lorsqu'elle accueille, en liaison avec un centre de compétence, un(e) stagiaire de niveau Master (M1, M2, quatrième et cinquième années d'école d'ingénieur). Ces stages de longue durée ont pour objet de faire connaître aux structures d'accueil, les compétences des jeunes diplômés et de permettre à ces étudiants de réaliser un projet de recherche ou d'innovation dans une structure d'accueil avec le soutien d'un centre de compétence picard. Ce dispositif est ouvert à l'innovation sociale

Les structures qui ont participé dans le cadre d'une recherche appliquée pilotée par l'Institut Godin à l'élaboration d'un Tableau de bord des pratiques solidaire (méthodologie d'appréciation des pratiques solidaires), ont bénéficié de ce dispositif.

Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Région PACA, avec le soutien du FEDER, a lancé en 2009, le dispositif « PACA Labs » qui s'inscrit dans le programme « Territoires numériques ». Il a pour objectif de soutenir des expérimentations de projets d'innovation numérique sur les territoires, en lien avec les usagers. En 2013, il avait déjà soutenu une vingtaine de projets avec un financement global de 7 millions d'euros dont 2 millions venant de la Région.

PACA Labs porte une attention particulière aux projets innovants dont les champs d'applications présentent une utilité sociale et/ou s'inscrivent en cohérence avec les grandes priorités des politiques régionales, notamment dans le domaine du développement durable, de l'innovation sociale, ou encore de la créativité culturelle.

En savoir plus : www.semaphores.fr/observatoire-regions/regions/paca/paca-labs-dispositif-pou.html

Des dispositifs dédiés à l'innovation sociale

Bretagne

Avec le soutien financier de la Région, Bretagne Active a créé le fonds CAP'Création ESS qui permet de financer les études de faisabilité concernant des projets d'innovation sociale en Bretagne. CAP'Création ESS permet à des porteurs de projets innovants de réaliser des études-action. Une dizaine de projets seront examinés par an, sur une durée de 3 à 9 mois pour un montant pouvant varier de 2000 à 20000€.

En savoir plus : www.avise.org/annuaire-des-dispositifs/capcreation-ess

Franche-Comté

► Le dispositif « émergence », porté par Franche Comté Active, propose aux territoires une méthode pour identifier, accueillir et accompagner des initiatives d'utilité sociale et/ou sociétale. Expérimentation lancée en janvier 2014, « émergence » est un dispositif ouvert à l'innovation sociale financé par la Région, la DIRECCTE et la Fondation Macif. Cinq territoires francs-comtois testent cette démarche jusqu'en décembre 2015, avant une possible généralisation sur l'ensemble de la région.

Pour aller plus loin :
www.avise.org/actualites/une-demarche-pour-favoriser-la-creation-dentreprises-dutilite-sociale

► Le Fonds de confiance favorise l'émergence de nouvelles entreprises sociales et solidaires en finançant une partie des frais de l'étude de faisabilité sur une période allant de 6 à 9 mois. En Franche-Comté, un dispositif expérimental lancé en novembre 2012 s'inscrit en complémentarité du programme national, et permet de contribuer au financement des projets d'innovation sociale. Cette intervention permet de mobiliser un maximum de 30 000 euros par projet. La région participe au financement des projets.

En savoir plus : www.avise.org/annuaire-des-dispositifs/fonds-de-confiance

Ile-de-France

Le Booster d'innovation sociale est le programme d'accompagnement au changement d'échelle développé par Paris Région Entreprises (Agence Régionale d'Innovation qui regroupe l'Agence Régionale de Développement Paris Ile-de-France et le Centre Francilien de l'Innovation) dans le cadre du programme européen TRANSITION (TRANSnational Network for Social Innovation IncubaTION, réseau transnational d'accompagnement au changement d'échelle d'innovations sociales). Il cible spécifiquement la recherche d'équilibre économique et le changement d'échelle des projets d'innovations sociales ayant déjà démarré leur activité. L'accompagnement s'étale sur 6 mois composé d'ateliers-formations, d'animations thématiques et d'échanges collectifs entre les différents entrepreneurs sur leurs projets respectifs. En 2014, la première promotion été composée de 16 lauréats. La deuxième édition a été lancée en janvier 2015.

En savoir plus : www.innovation-idf.org/fr/component/content/article/3785-avec-transition-leurope-mise-sur-lis-booster-dinnovations-sociales

Languedoc-Roussillon

► L'incubateur d'entreprises sociales Alter'Incub a été développé au sein de l'Union régionale des Scop en partenariat avec le Conseil régional, l'Europe, la Caisse des Dépôts et Consignations et plusieurs grands acteurs du secteur de l'économie sociale.

Il accompagne, financièrement et techniquement, les équipes dans la formalisation et la consolidation de leur projet d'entreprise avec pour principes et valeurs : la dimension innovation sociale, l'esprit d'initiative, la mise en réseau et la logique entrepreneuriale.

En mobilisant l'expérience des acteurs territoriaux et les ressources universitaires, l'incubateur s'est fixé pour objectif de favoriser l'émergence de

projets innovants, créateurs d'emploi, de richesses économiques et de richesses sociales.

L'incubateur accompagne également aujourd'hui des projets en développement.

Avec l'appui d'Alter'Incub Languedoc-Roussillon, deux autres incubateurs Alter'Incub ont été lancés dans deux régions au sein de leur Union régionale des Scop : Rhône-Alpes en 2012 et Poitou-Charentes en 2013.

En savoir plus : www.avise.org

► En 2014, Alter'Incub avec le soutien de la Région Languedoc Roussillon, la Fondation Macif et l'Union européenne via le Fonds européen de développement régional (FEDER), a publié le « Guide méthodologique et référentiels des fonctions d'un incubateur d'entreprises socialement innovantes, l'exemple des Alter'incub. ». Ce guide a été réalisé dans le cadre de la mise en réseau des « Alter'Incub » Languedoc Roussillon, Rhône-Alpes et Poitou-Charentes. Il s'adresse aux acteurs amenés à intervenir dans l'accompagnement de projets socialement innovants, et plus largement, aux initiateurs de projets d'incubateurs de cette nature.

Pour aller plus loin : www.alterincub.coop/l-innovation-sociale/ressources-et-outils.html

Midi-Pyrénées

Pour répondre à la volonté d'ouverture de la Stratégie Régionale d'Innovation à l'innovation sociale, l'URSCOP a porté la création de l'Incubateur d'innovation sociale, Catalis, avec le soutien de la Région et de la Caisse des Dépôts. L'incubateur repère l'innovation sociale des projets présentés et accompagne les porteurs dans la construction de leur projet durant 6 mois (renouvelable une fois). En 2014, 11 projets ont été incubés. La 2ème promotion a été sélectionnée en mai 2015 puis incubée à la suite.

En savoir plus : www.catalis.coop/sites/fr/unions-regionales/catalis/

Pays de la Loire

Le Région soutient des projets socialement innovants repérés par les acteurs du territoire (CRESS, réseaux locaux de l'ESS, la WISSE, etc.) et redirigés vers le Conseil régional. Ce dernier se base sur la grille de caractérisation de l'Avise pour identifier l'innovation sociale. L'aide se fait sous forme de subvention à hauteur de 50% du projet maximum.

Poitou-Charentes

Le Conseil régional a soutenu l'Usine à projets, action expérimentale lancée sur l'année 2013-2014 par l'incubateur Etincel et l'Université de Poitiers.

Cette action avait pour vocation de donner naissance à 4 structures développant des activités économiques innovantes, dans les domaines de la santé, du développement durable, des services à la personne, etc. Ces projets sont :

- L'Atelier du Soleil et du Vent
- Association Cordiem
- IPSOS² Services
- Créa-Solidaire

En savoir plus : www.etincel-pc.fr

Rhône-Alpes

Le Conseil régional intervient de manière inédite sur l'innovation sociale au sein des pratiques organisationnelles et managériales des entreprises. Il soutient deux principaux projets :

► **Aravis** (l'Agence Rhône-Alpes pour la valorisation de l'innovation sociale et l'amélioration des conditions de travail).

Cette association aide les entreprises de Rhône-Alpes à moderniser leur organisation en vue d'améliorer les conditions de travail et de développer leur performance, en recourant à des pratiques concertées et socialement innovantes. L'agence accompagne tous les acteurs de l'entreprise.

Aravis intervient sur les thèmes de l'allongement de la vie professionnelle, l'emploi et les compétences, la qualité de vie au travail, le dialogue social, la gestion des ressources humaines, la santé au travail, l'égalité professionnelle femmes-hommes, les mutations et l'organisation. Elle a 3 principales missions :

- conseiller les entreprises par un apport d'expertises et un appui à la conduite concertée de projet.
- promouvoir l'innovation sociale par la valorisation d'expériences, la formalisation et le transfert méthodologique (événements et publications).

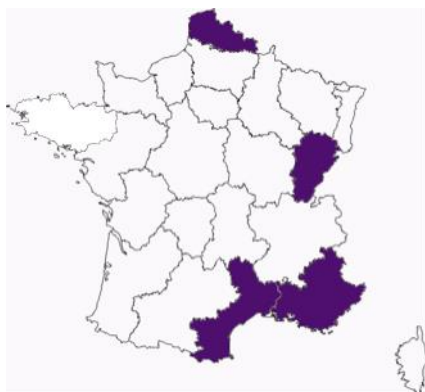
- apporter aux pouvoirs publics, et aux acteurs économiques et sociaux une expertise sur le travail et l'emploi pour enrichir leurs politiques.

En savoir plus : www.aravis.aract.fr

► **Dispositif d'appui-conseil**

Piloté par Aravis et financé par la région, ce dispositif d'appui-conseil à l'innovation sociale accompagne PME, associations ou collectifs d'entreprises portant un projet d'innovation sociale à mieux définir leur projet (5 jours) et/ou à le mettre en œuvre (15 jours). Ces projets ont pour objectif d'améliorer les conditions de travail des employés. Le dispositif assure le financement de 80 % de l'intervention.

AUTRES ACTIONS



4 RÉGIONS

Différents projets inédits de soutien ont été lancés ou soutenus par des Conseils régionaux. Ils recouvrent des réalités variées, mais ont tous le point commun de s'inscrire dans de fortes dynamiques multi-partenariales.

FOCUS SUR LES FABRIQUES À INITIATIVES

Portées par des structures locales (CRESS, association, Maison de l'emploi, couveuse, etc.) et pour la majorité d'entre elles, soutenues par les Conseil régionaux, les Fabriques à initiatives captent les besoins sociaux de leurs territoires et co-construisent des réponses entrepreneuriales durables avec les acteurs locaux concernés. Les projets émergeant des Fabriques à initiatives sont déployés sur un mode expérimental, nécessitent une démarche multi-partenariale et ont majoritairement vocation à se dupliquer sur les autres territoires. Cette approche originale centrée sur la réponse à des besoins font des Fabriques à initiatives des acteurs clés de l'innovation sociale.

Les Fabriques à initiatives sont au nombre de sept (Aquitaine, Corse, Haute-Normandie, Picardie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, métropole toulousaine et Sud Seine-et-Marne). D'autres projets de Fabriques à initiatives sont en cours d'étude ou d'expérimentation.

Elles mettent en œuvre le métier suivant :

- Détecter les besoins et opportunités socio-économiques du territoire
- Valider la pertinence d'une réponse sous forme d'entreprise sociale par une étude d'opportunité
- Identifier et qualifier un porteur de projet
- Accompagner le porteur et la démarche jusqu'à la création de l'entreprise sociale

En savoir plus : <http://fabriqueainitatives.org/>

Le plan d'action pour l'économie sociale et solidaire 2012-2015, déclinaison opérationnelle de la stratégie régionale de développement économique, affirme, dans son axe 3, la volonté du Conseil régional de favoriser l'innovation sociale en accompagnant des projets économiques viables en réponse aux besoins sociaux des territoires. Les travaux des États généraux de l'économie sociale et solidaire en région ont permis de souligner que, s'il émerge régulièrement des besoins et opportunités pouvant constituer le socle d'initiatives socio-économiques ou d'entreprises sociales viables, il est difficile d'organiser une intelligence collective territoriale efficace pour capter, valider, structurer durablement ces initiatives créatrices d'emploi et d'utilité sociale.

Dans ce contexte, Franche-Comté Active, en partenariat avec la CRESS, a proposé à la Région une étude-action dans l'objectif de construire un dispositif d'appui à l'émergence de projets d'utilité

sociale, favorisant la coopération entre acteurs sur les territoires, en lien avec la politique régionale d'aménagement du territoire.

Ce dispositif d'appui à l'émergence s'appuie sur plusieurs grandes étapes pour faciliter l'émergence de projets, constituant ainsi une chaîne de l'émergence : du territoire à l'idée, de l'idée au besoin, du besoin au projet, du projet à l'action (pour en savoir plus sur ces étapes, consulter l'appel à candidatures).

Afin de mettre en pratique et de faire évoluer et consolider ce dispositif, une première expérimentation est prévue sur des territoires tests, sélectionnés par un appel à candidature. L'objectif de cette expérimentation est d'adapter le dispositif afin qu'il réponde au mieux aux besoins des territoires, et qu'il leur permette d'assurer une mission de développement d'initiatives d'intérêt général viables, en utilisant des outils méthodologiques pertinents.

En savoir plus : www.franche-comte.fr

Une expérimentation de Pôle régional d'innovation sociale (PRIS) a été conduite par l'Union régionale des Scop Languedoc-Roussillon à partir de 2009. Elle a été soutenue conjointement par le Conseil régional dans le cadre de sa politique de soutien à l'innovation et par l'Europe au titre du FEDER. Le Réseau régional d'innovation (RRI) regroupe en Languedoc-Roussillon à la fois des spécialistes de l'innovation (incubateurs, pôles de compétitivité, plateformes technologiques, etc.), des généralistes de l'accompagnement et des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Ces acteurs ont donc été, dès le démarrage, associés et parties prenantes de la réflexion. Un portage du PRIS par l'Agence régionale d'innovation, Transferts LR, a été préconisé dès 2010 afin notamment de capitaliser sur l'expérience acquise en termes d'accompagnement de l'innovation technologique. Le conseil d'administration de Transferts LR a validé cette évolution stratégique en 2013.

L'expérimentation vise aujourd'hui principalement à :

- Développer une base de compétences mobilisables au service des projets d'innovation sociale, notamment parmi la recherche publique.
- Mettre en place un conseil scientifique spécifique pour l'évaluation de ces projets.
- Réaliser un benchmark des bonnes pratiques mises en place dans d'autres réseaux.
- Mener des actions visant à sensibiliser les entreprises à l'innovation sociale mais également à faire émerger directement des projets.
- Accompagner les premiers projets et adapter les méthodes d'accompagnement de l'innovation technologique aux spécificités de ces projets.

En savoir plus : www.transferts-lr.org

Pour aller plus loin : [L'innovation sociale, un levier pour le développement des territoires, Avise, juillet 2012.](#)

La Direction du développement durable, de la prospective et de l'évaluation (D2PE) du Conseil régional a initié en 2011 une démarche expérimentale intitulée « Innovation sociale et écologie territoriale » menée en partenariat avec la 27e Région, agence d'innovation publique dans les Régions, et l'École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI).

Cette démarche est partie du constat « qu'il existe, au sein de la population, des communautés créatives foisonnant d'innovations sociales qu'elles diffusent dans le quotidien. (...) Pilotée par des designers, l'idée de cette démarche est d'explorer le rôle que ces derniers peuvent jouer au sein de ces réseaux d'innovateurs citoyens, d'imaginer comment les technologies, en particulier du numérique, pourraient décupler leurs initiatives,

d'inventer une nouvelle génération de services collaboratifs, de revisiter en conséquence les institutions publiques et d'anticiper de manière mosaïque une nouvelle écologie du territoire. » (Philippe Durance, 2011).

La zone périurbaine de la ville de Douai a servi de terrain d'application de cette recherche. Sept thèmes ont été abordés : services à la gare, nouvelles activités locales, systèmes d'information localisés, relations de voisinage, tourisme local, mobilité de proximité, circuits alimentaires courts. 24 scénarios d'innovations sociales et de services collaboratifs ont été produits.

Pour aller plus loin : [L'innovation sociale ou les nouvelles voies du changement, Philippe Durance, CNAM, janvier 2011.](#)

Le Conseil régional a mis en place des Pôles régionaux d'innovation et de développement économique solidaire (PRIDES). Ces pôles soutiennent une approche globale de la compétitivité des entreprises, non limitée à la seule innovation technologique : le social, l'environnement, la formation des salariés, l'export et l'usage renforcé des technologies de l'information et de la communication sont aussi considérés comme facteurs de performance.

Par exemple, l'association Pôle services à la personne labellisée PRIDES est un réseau

professionnel régional de coopération des entreprises agréées services à la personne en région. Ce pôle met en œuvre de nombreuses actions : animation, pilotage de projets collaboratifs et d'actions collectives, appui à l'ingénierie technique et financière, labellisation des projets collaboratifs souhaitant soumettre une demande de financement au Conseil régional, etc.

En savoir plus : www.regionpaca.fr, www.pspaca.fr

Ressources

L'innovation sociale en Europe

- Guide « *Social innovation : A Decade of changes* », Commission européenne, 2014
- L'innovation sociale en Europe, politiques européennes et pratiques d'innovation sociale dans trois États membres, Les repères de l'Avise, questions européennes n°5, 2012
- Synthèse du Guide de l'innovation sociale de la Commission Européenne, Avise, mai 2013

Définir et caractériser l'innovation sociale

- « Mode d'emploi : l'innovation sociale » Avise, 2015
- L'innovation sociale en pratiques solidaires, Institut Godin, 2013
- La « grille de caractérisation de l'innovation sociale », Avise, 2011

Liens utiles

- www.avise.org (présentation des dispositifs d'accompagnement et de financement, portraits de projets socialement innovants, études de cas sectoriels, ressources...)
- www.avise.org/ess-en-region (Centre de ressources des politiques ESS en Région)
- www.la27eregion.fr (laboratoire pour transformer les politiques publiques)

PANORAMA 2015

Les actions de soutien à l'innovation sociale en Région

Réalisé par l'Avise en partenariat avec l'Association des Régions de France (ARF), avec le soutien de la Caisse des Dépôts et du Fonds social européen, ce panorama a pour objectif d'aider au développement des actions et dynamiques régionales en faveur de l'innovation sociale.

www.avise.org

AVEC LE
SOUTIEN
DE :



Cette publication est
cofinancée par le
Fonds social européen dans
le cadre du programme
opérationnel national « Emploi
et Inclusion » 2014-2020